

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA**

UMI[®]
800-521-0600



Université d'Ottawa • University of Ottawa

**LA NAISSANCE DE L'ÉTAT CHEZ MARCEL GAUCHET
OU L'ENTREMÈLEMENT DES TEMPS**

par
© Valérie Strasbourg
(#641847)

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
la maîtrise ès arts en science politique

Directrice: Linda Cardinal

Université d'Ottawa
février 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-46611-6

Canada

*«Rien ne se perd,
Rien ne se crée»*

Lavoisier

*«Qu'importe ce que peut être la
réalité placée hors de moi si elle
ne m'a pas aidé à vivre, à sentir
que je suis ce que je suis»*

Beaudelaire

SOMMAIRE

Marcel Gauchet nous invite à penser le mode de rapport au monde qu'instaure l'avènement de l'État. Ce mode tire ses origines de l'époque d'avant la modernité ou l'avènement de l'État. L'État incarne la division, phénomène qui précède l'avènement de l'État dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. C'est ce mode de rapport qu'il faut donc comprendre et Gauchet ouvre la voie à une analyse fort complexe que nous allons tenter de retracer dans cette thèse.

Sachant que l'humanité a vécu plusieurs dizaines de milliers d'années, voire même des centaines de milliers d'années sans État, il y a lieu de se questionner sur le sujet. À défaut de comprendre pourquoi l'État est un jour né, Gauchet nous propose une explication historique et philosophique de ce par quoi fut conditionnée la naissance de l'État. Ainsi, l'émergence de l'État est une question intéressante en soi. Mais elle est également pertinente en vue de la compréhension de la pensée de Gauchet, puisque, associant l'avènement de l'État et la division politique, la compréhension du politique passe par l'étude de l'État.

À cette problématique, nous avançons comme hypothèse qu'il y aurait une correspondance chez Gauchet entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. Trois chapitres nous permettrons de valider notre hypothèse.

Dans le premier chapitre, nous constaterons que les sociétés primitives* cherchent à éviter le déploiement de la division entre les hommes. La division entre le passé et le présent permet l'égalité entre les membres de la société, mais ceux-ci n'ont pas d'emprise sur leur monde et sont voués à perpétuer la tradition. La naissance de l'État suppose donc un renversement de la logique primitive puisque celle-ci empêche l'avènement de l'État.

Dans le second chapitre, la naissance de l'État sera présentée comme une rupture à l'égard des sociétés primitives. La division temporelle se déplace alors parmi les hommes. Cette division politique permet aux hommes de ne plus être totalement soumis à un passé fondateur, mais les principes de pouvoir et de hiérarchie émergent alors. Ce constat est nécessaire à la compréhension de notre hypothèse. Il est clair que chez Gauchet la naissance de l'État est associée à la division politique. Mais notre hypothèse aide à comprendre ce qui a permis cette nouvelle division.

La réponse se trouve dans la révolution de la transcendance, phénomène qui sera abordé dans le troisième chapitre. La révolution de la transcendance, ayant eu lieu lors de la période axiale, apporte une division entre l'ici-bas et l'au-delà. Comme nous tenterons de le démontrer, la naissance de l'État se nourrit autant de la révolution de la transcendance que l'inverse. En effet, la naissance de l'État divise les hommes selon qu'ils sont du côté des dieux ou des hommes, ce qui suppose une division au préalable entre le monde invisible et le monde visible. Mais empiriquement, la révolution de la transcendance a lieu près de 2000 ans après la naissance de l'État et vient approfondir les manifestations engendrées par les sociétés étatiques.

* Les expressions "sociétés primitives" ou "sociétés sauvages" n'ont rien de péjoratif chez Gauchet.

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de thèse, Linda Cardinal, pour ses judicieux conseils et son support qui m'ont permis de mener à terme cette thèse.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers André Vachet pour avoir su me transmettre sa passion pour la pensée politique.

...Ce fut toute une aventure...

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	p.1
Problématique.....	p.3
Hypothèse.....	p.10
Cadre opératoire.....	p.12
Méthodologie.....	p.13
Contexte théorique.....	p.15
Limites de cette thèse.....	p.16
1. LES SOCIÉTÉS PRIMITIVES.....	p.18
1.1 Introduction.....	p.18
1.2 Sociétés contre l'État.....	p.20
1.3 Le visible et l'invisible.....	p.22
1.4 La dépossession.....	p.26
1.5 L'indivision politique.....	p.34
1.6 Le pouvoir.....	p.38
1.7 Conclusion.....	p.44
2. LA NAISSANCE DE L'ÉTAT.....	p.46
2.1 Introduction.....	p.46
2.2 La division politique.....	p.48
2.3 Réappropriation du fondement.....	p.52
2.4 La hiérarchie.....	p.55
2.5 Le pouvoir.....	p.57
2.6 Ordre voulu.....	p.64
2.7 Conclusion.....	p.66
3. LA RÉVOLUTION DE LA TRANSCENDANCE.....	p.69
3.1 Introduction.....	p.69
3.2 Époque axiale.....	p.70
3.3 La division spatiale.....	p.74
3.4 Malléabilité de l'univers.....	p.79
3.5 La naissance de l'État et la révolution de la transcendance.....	p.82
3.6 Conclusion.....	p.87
CONCLUSION.....	p.89
BIBLIOGRAPHIE.....	p.98

INTRODUCTION

Né en 1946, Marcel Gauchet est un philosophe français dont l'oeuvre est loin d'être achevée. Depuis les années soixante-dix, Gauchet a publié de nombreux textes dans diverses revues, dont *Textures* et *Libre*, en plus d'avoir été rédacteur en chef de la revue *Débat*¹. Il a également écrit des livres, dont: *La pratique de l'esprit humain* (1980) en collaboration avec Gladys Swain où il étudie le lien entre l'institution asilaire et la révolution démocratique; *Le désenchantement du monde* (1985) où il propose une histoire politique de la religion; *L'inconscient cérébral* (1992) où il s'intéresse au système nerveux et à la notion de réflexe; *La révolution des droits de l'homme* (1989) où il analyse les articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789; *La révolution des pouvoirs* (1995) où il explore les causes du revers politique de la révolution française et son impact sur le développement de la démocratie.

L'oeuvre de Gauchet, aussi hétéroclite semble-t-elle à première vue, est traversée par une constante: comprendre qui nous sommes. Gauchet s'intéresse à la question des origines, mais en la raccrochant à une autre problématique, celle de l'homme en tant qu'être démocratique et ses particularités, autant dans son rapport à lui-même que dans sa relation avec autrui.

¹

PADIS, Marc-Olivier, Marcel Gauchet. La genèse de la démocratie, Paris, Éditions Michalon, 1996.

La démarche de Gauchet se veut à la fois historique et multi-disciplinaire, tout en privilégiant l'angle de la philosophie politique. En effet, Gauchet se réfère aux événements passés pour comprendre le présent. Mais son travail ne se limite pas à la présentation des faits, à une description de l'évolution de ses objets d'études. Une profonde réflexion traverse en effet l'ensemble de son oeuvre. Bien que des sujets différents suscitent son intérêt, il réussit toujours à les présenter dans une perspective contribuant à l'avancement de la philosophie politique.

Parmi les nombreux termes traités par Gauchet, l'État en est un qui semble central à la réflexion sur le développement des sociétés modernes, démocratiques. L'État joue un rôle clef chez Gauchet, d'où la pertinence de comprendre non seulement ce qu'est l'État, mais surtout par quoi fut conditionné son avènement. L'originalité de Gauchet se manifeste d'abord dans son approche qui se veut non linéaire, mais non complètement contingente. Ainsi, la naissance de l'État aurait pu ne pas avoir lieu, mais elle représente également la conséquence d'une situation antérieure.

L'originalité de Gauchet se manifeste ensuite par le fait qu'il ne traite pas de l'implantation de l'État tel que connu dans les sociétés modernes, mais plutôt du principe étatique. Dans cette perspective, Gauchet aborde l'État de façon globale et théorique. Il s'agit en effet pour lui de comprendre l'État en tant qu'idée. Ainsi, Gauchet ne s'attarde pas à l'analyse d'États concrets. Chez Gauchet, État et espace politique sont confondus et par conséquent, comprendre le politique, c'est aussi étudier l'État.

Problématique

C'est dans *Le désenchantement du monde* que Gauchet propose l'analyse la plus complète de l'État. Il inscrit son analyse de l'État dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'histoire des religions. Plutôt que de voir l'histoire des religions comme procédant d'un développement, il considère la religion pure, soit la religion primitive, comme un commencement. Les dites grandes religions, tels le catholicisme et le protestantisme, représentent différentes phases d'un questionnement du religieux par rapport à sa rigueur première. Ainsi, au fil des siècles, il y a eu une réappropriation du sens extérieur de la part des hommes plutôt qu'accroissement de dépendance à l'égard de ce sens. Gauchet s'engage par la suite à évaluer le caractère révolutionnaire propre au christianisme ainsi que sa contribution à l'essor de l'Occident. Finalement, il s'intéresse à la spécificité et à l'avenir des sociétés actuelles qui sont sur la voie de devenir des sociétés hors religion non pas en ce qui à trait aux croyances individuelles, mais à l'organisation sociale.

Gauchet effectue donc, dans *Le désenchantement du monde*, une étude ayant pour objet l'histoire occidentale dans son entier. Il divise cette histoire en trois moments particuliers: «Des dizaines de millénaires, sans doute, de religion contre la politique; cinquante siècles de politiques contre la religion, pour en arriver à l'exténuation en règle de celle-ci et à la résorption du legs le plus lourd et le plus obsédant de notre lointain passé»².

²

Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, Paris, Éditions Gallimard, 1985, p.X

En d'autres mots, selon Gauchet, les sociétés primitives ont précédé les premières sociétés étatiques qui ont conduit aux sociétés désenchantées, c'est-à-dire les sociétés basées sur le christianisme, qui chez Gauchet correspond à la *religion de la sortie de la religion*.

Ces trois moments coïncident avec les trois grandes ruptures historiques qu'identifie Gauchet, soit l'émergence de l'État, l'époque axiale et enfin le christianisme occidental. Chez Gauchet, l'émergence de l'État correspond au déploiement de la division politique et marque le passage des sociétés primitives aux premières sociétés étatiques. L'époque axiale, qui se manifeste dans les sociétés étatiques, est ce moment où la religiosité de ce monde est abandonnée au profit d'une divinité hors de ce monde et elle marque le moment où une division ontologique entre le ciel et la terre s'est produite. Le christianisme occidental se rapporte aux sociétés marquées par l'avènement du Christ sur terre, puis de son abandon des hommes ayant eu pour conséquence le développement croissant de l'autonomie humaine. Selon Gauchet, ces ruptures ont pour effet de métamorphoser l'*Autre* religieux, de déplacer l'influence de l'invisible, c'est-à-dire le monde des dieux, des ancêtres, des puissances magiques, sur le visible, c'est-à-dire le monde des vivants, la sphère où évoluent les hommes, et de reformuler ce que les individus doivent à ce qui leur est extérieur.

De ces ruptures, Gauchet considère l'avènement de l'État comme étant la plus décisive. Et pour cause: selon lui, l'avènement de l'État sépare l'histoire en deux et permet aux sociétés d'entrer dans une nouvelle ère, l'ère de l'histoire en tant que tel, modifiant ainsi

le rapport des sociétés à l'égard du changement. Gauchet nous invite à penser le mode de rapport au monde qu'instaure l'avènement de l'État. Ce mode tire ses origines de l'époque d'avant la modernité ou l'avènement de l'État moderne. L'État incarne la division, phénomène qui précède l'avènement de l'État dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. C'est ce mode de rapport qu'il faut donc comprendre et Gauchet ouvre la voie à une analyse fort complexe que nous allons tenter de retracer dans cette thèse.

Mais avant d'amorcer l'étude du principe étatique, Gauchet s'intéresse longuement aux sociétés pré-étatiques ou sociétés primitives. Son intérêt pour les sociétés primitives n'est pas anodin: il permet de comprendre l'avènement de l'État en tant que réaménagement d'un élément qui existait déjà dans ces sociétés, soit la division. S'inspirant notamment et particulièrement de l'oeuvre de Pierre Clastres, Gauchet affirme que ces sociétés sont en fait contre l'État, en ce sens qu'elles refusent toute séparation politique. Bien que cette séparation n'ait jamais eu lieu à ce moment, de sorte qu'elles n'en n'ont pas fait l'expérience, elles peuvent la rejeter du fait qu'elle existe virtuellement. Cependant, selon Gauchet, l'absence de séparation politique n'implique pas absence de toute séparation. En effet, les sociétés primitives sont caractérisées par l'existence d'une séparation entre le passé et le présent. Dans ce contexte, le fondement de l'ordre social se trouve à être extérieur au social, dans le passé. Le passé est le lieu où la Loi, les règles et les coutumes ont été établies de façon définitive par les Dieux, les ancêtres, les héros. Le sens du monde ayant été donné dans le passé, les membres de la société primitive n'ont pas de pouvoir sur leur propre société. Dès lors, toute action en vue d'un quelconque changement est, selon les

Primitifs, vain. Il ne reste au présent qu'à recevoir le sens antérieurement donné et de le perpétuer par la tradition.

Cette séparation temporelle a pour effet de placer les Primitifs dans une dépendance extrême à l'égard de l'invisible. C'est pourquoi les sociétés primitives sont dites hétéronomes, ce qui signifie: «le fait de recevoir sa loi de l'extérieur», ce qui est à l'opposé de l'autonomie qui signifie: «le fait de se donner à soi-même sa propre loi»³. En reconnaissant qu'ils sont dépendants d'un principe qui leur est extérieur et supérieur, les individus acceptent d'être membres d'une société assujettie, ce qui implique la prédétermination de la place des choses et des individus ainsi que la non-remise en question des réponses toutes faites venant du passé. Ainsi, le fait que le lieu de la Loi soit externe permet la neutralisation du pouvoir et, par extension, une égalité particulière entre les individus: «Unis et égaux, ils le sont, de par leur commune dépossession»⁴ affirme Gauchet. Aucun homme ne peut aspirer à commander ses semblables car aucun d'eux ne peut s'approcher de la Loi. Cette situation s'applique même au chef. Bien qu'ayant un statut particulier, il n'en demeure pas moins, explique Gauchet, que le chef s'avère dépourvu d'autorité et de pouvoir de coercition. Il ne peut parler au nom de la Loi; son rôle se limite à rappeler la Loi et l'exemple des ancêtres.

³Marc-Olivier PADIS, Marcel Gauchet. La genèse de la démocratie, p. 17.

⁴

Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages I», Textures, Nos 12-13, 1973, p. 103.

Selon Gauchet, cette séparation passé/présent est ce qui permet de garantir l'unité au sein de la société primitive. En reportant le fondement social dans le passé où nul homme n'a accès, la société s'assure que nul individu ne pourra avoir un accès privilégié à la Loi et ainsi prétendre parler en son nom pour exiger des hommes une conduite particulière.

Par conséquent, la naissance de l'État procède chez Gauchet de la transformation de cette séparation entre le passé et le présent. L'État se caractérise par une division non plus temporelle, mais interne à la société puisqu'entre les hommes. Certes, les dieux continuent de donner le sens du monde, mais dorénavant par l'intermédiaire de certains hommes. L'égalité politique des sociétés primitives s'en trouve également transformée, car l'État introduit le principe hiérarchique. Il n'y a plus une commune dépossession face à la Loi. Certains hommes seront plus près d'elle que d'autres et parleront en son nom. Bref, l'émergence de l'État donne naissance à une classe dominante d'hommes qui seront près des Dieux et une classe dominée d'hommes qui seront loin des Dieux. Ainsi apparaissent également l'homme de pouvoir, les principes d'autorité et de coercition, minant profondément l'égalité politique vécue par les membres des sociétés premières.

La figure de l'Empereur est à cet effet fortement significative. L'Empereur fait le pont entre le visible et l'invisible, c'est-à-dire qu'il est près des dieux, sans pour autant en

faire partie, et il est près des membres de la société, sans être de même nature qu'eux. La nature particulière de l'Empereur aura des répercussions très concrètes dans l'histoire, comme en fait foi notamment l'idée de conquête. Selon Gauchet, parce qu'il est plus haut que le commun des mortels, l'Empereur devra prouver concrètement sa supériorité. Par la guerre, il doit conquérir ce qui n'est pas sous sa domination afin de prouver qu'il est le plus haut parmi les hommes.

Par ailleurs, selon Gauchet, l'avènement de l'État permet aux sociétés de passer d'un ordre reçu à un ordre voulu. La scission religieuse n'étant plus temporelle, mais spatiale, une remise en question du fondement social est dès lors possible. L'homme peut maintenant changer le monde et l'interpréter à sa façon puisque son fondement cesse d'être inaccessible. Ainsi, la naissance de l'État ouvre la voie à l'autonomie, même si celle-ci ne se réalisera pleinement que beaucoup plus tard. Il appert en effet que même si l'autonomie est rendue possible avec l'avènement de l'État, les sociétés auront été profondément hétéronomes pendant longtemps et un long cheminement aura été nécessaire pour trouver la voie de l'autonomie.

Ainsi est-il possible de constater que les transformations sociales ne s'opèrent pas en vase clos. La révolution de la transcendance, qui apporte une vision complètement nouvelle en introduisant un écart entre l'ici-bas et l'au-delà, a profondément modifié le social. Avec cette révolution, le monde d'ici se scinde par rapport à l'autre monde qui le détermine. Le figure divine tend alors à s'éloigner et à vivre dans sa sphère spécifique, ce

qui amène ultimement les hommes à devoir prendre en main l'organisation de leur univers et à questionner ce qui ne l'était pas auparavant. Il semble que la naissance de l'État et la Révolution de la transcendance correspondent l'une à l'autre.

Sur le plan chronologique, Gauchet affirme que l'État est né il y a environ 5000 ans et que la période axiale, c'est-à-dire la transformation du religieux sous la forme de la transcendance, a eu lieu environ entre 800 et 200 ans av. J-C. Cette histoire empirique ne coïncide cependant pas nécessairement avec les possibles de l'histoire chez Gauchet. Il semble en effet qu'une lecture approfondie de Gauchet révèle que des éléments potentiels ou non encore arrivés à termes peuvent influencer des événements qui leur sont chronologiquement antérieurs. À titre d'exemple, les sociétés contre l'État, c'est-à-dire les sociétés primitives, s'opposent à un concept, soit l'État, alors que celui-ci n'est qu'une potentialité et c'est en fait cet élément sans existence concrète qui façonnerait le mode d'organisation sociale de cette société. Loin d'être exempte de toute complexité, la naissance de l'État devra donc faire l'objet d'une analyse approfondie par rapport à ce qui l'a précédé, soit les sociétés primitives, et ce qui lui a chronologiquement succédé mais qui par sa potentialité lui est simultanée, soit la révolution de la transcendance. L'étude des sociétés primitives permet de comprendre qu'elles ont légué aux sociétés étatiques un élément de base, soit la division alors que l'étude de la révolution de la transcendance permet de comprendre que la scission entre l'ici-bas et l'au-delà, propre à cette révolution, est inhérente à la division politique qui existe dans les sociétés étatiques.

Hypothèse

Sachant que l'humanité a vécu plusieurs dizaines de milliers d'années, voire même des centaines de milliers d'années sans État, il y a lieu de se questionner sur le sujet. À défaut de comprendre pourquoi l'État est un jour né, Gauchet nous propose une explication historique et philosophique de ce par quoi fut conditionnée la naissance de l'État. Ainsi, l'émergence de l'État est une question intéressante en soi. Mais elle est également pertinente en vue de la compréhension de la pensée de Gauchet, puisque, associant l'avènement de l'État et la division politique, la compréhension du politique passe par l'étude de l'État.

À cette problématique, nous avançons comme hypothèse qu'il y aurait une correspondance chez Gauchet entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. Par correspondance, nous entendons une détermination réciproque entre les deux termes. Même si empiriquement la première vient après la seconde, il semble qu'elles émergent parallèlement l'une et l'autre et même, qu'elles s'alimentent mutuellement. Cette approche, utilisée par Gauchet, rompt avec l'évolutionnisme de l'histoire. Il abandonne l'idée que l'histoire serait linéaire pour lui substituer une conception fondée sur les possibles de l'histoire. Au même titre que les sociétés primitives sont des sociétés dont l'organisation sociale repose sur le rejet d'une potentialité qu'elles n'ont jamais vécue et dont elles n'ont pas été témoin (l'État), l'émergence de l'État serait aussi influencée par un événement virtuel qui ne se concrétisera que plus tard, soit la révolution de la transcendance. Cette première

constatation, selon laquelle l'organisation sociale des sociétés primitives repose sur le rejet de l'État, est une idée explicite chez Gauchet. La seconde constatation, c'est-à-dire que la révolution de la transcendance influence la naissance de l'État est par contre implicite chez Gauchet. Elle n'est, à notre connaissance, évoquée qu'une seule fois alors que Gauchet écrit: «C'est la disjonction de l'ici-bas et de l'au-delà, du visible et de l'invisible [...] qui investit l'autorité parmi les hommes de cette fonction de référence exclusive et déterminante que va spécifier la notion d'État»⁵.

Nous montrerons comment Gauchet pense les sociétés primitives et la question de la division afin de comprendre ce qui rapproche et distingue les sociétés primitives et étatiques. Selon Gauchet, les sociétés primitives tentent d'éviter toute division et toute appropriation du pouvoir par l'un de leurs membres. Mais le prix à payer est de taille. La division entre le présent et le passé fondateur amène une forte dépendance du premier envers le second. Parallèlement à la naissance de l'État, une transformation du religieux se dessine donnant lieu à la fin de la division entre le passé et le présent et à une nouvelle division entre les individus. Certains hommes parleront alors au nom des dieux: l'homme du pouvoir et l'État sont alors nés. Nous serons ainsi amenés à analyser les sociétés pré-étatiques ainsi que les sociétés nouvellement étatiques telles que présentées par Gauchet et ce, afin de bien saisir la dynamique donnant lieu à la naissance de l'État.

5

Marcel GAUCHET, «L'État au miroir de la raison d'État: la France et la chrétienté», dans Raison et déraison d'État, sous la direction de Yves Charles ZARKA, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 213.

Cadre opératoire

Notre démonstration trouvera en partie appui dans un vocabulaire propre à Gauchet constitué notamment des notions de Loi, de naissance et de transcendance. La Loi, chez Gauchet, ne doit pas être comprise au premier degré, c'est-à-dire définie comme l'ensemble des règles juridiques. Chez Gauchet, la Loi a une signification plus complexe:

La Loi, comme telle, ce n'est que la forme vide du même pour tous, du général comprenant et s'appliquant à tout particulier. Ainsi entendue, la Loi est une dimension qui fait sens, mais qui ne relève pas de la conscience. C'est un repère sans contenu propre, la marque d'une identité, le signe de l'existence d'un ordre, et à ce titre un terme symbolique⁶.

Le concept de naissance est central à la présente thèse. Associé à l'État, la naissance se réfère évidemment à l'idée de commencement, d'origine. Mais ce moment d'apparition, chez Gauchet, n'est pas soudain et facilement identifiable. Il s'agit plutôt d'un processus ayant eu lieu à différents endroits et à différents moments. Ainsi, lorsque Gauchet parle de la naissance de l'État, il se réfère à l'émergence du principe étatique et ne cherche donc pas à identifier le moment précis de l'avènement d'un État en particulier. Et cette naissance, chez Gauchet, est à la fois prévisible et imprévisible. En effet, tout comme le principe de chimie qui affirme que dans l'univers rien ne se perd, rien ne se crée, la naissance de l'État

6

Marcel GAUCHET, «L'expérience totalitaire et la pensée de la politique», Esprit, No. 7-8, juillet-août 1976, p. 22.

n'est pas une innovation intégrale, mais elle est un nouvel agencement, qui aurait pu ne pas avoir lieu, d'éléments qui existaient auparavant.

Le concept de transcendance est également important à comprendre puisque nous avons à établir un lien entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. Gauchet associe la révolution de la transcendance principalement à la période axiale, mais elle s'avère en fait présente antérieurement à cette période. Cette révolution donne lieu à la fin de la séparation drastique entre le passé et le présent ainsi qu'à une scission entre un ici-bas et un au-delà. Et cet état de fait est lourd de conséquences, puisqu'il remettra totalement en question la manière de penser des sociétés.

Nous serons également amenés à étudier les concepts, pour ne nommer que ceux-là, d'égalité dans les sociétés primitives, de hiérarchie dans les sociétés étatiques, de guerre, de pouvoir et de division propres à chacune de ces sociétés.

Méthodologie

Afin d'être en mesure de vérifier notre hypothèse, nous procéderons principalement à une analyse des écrits de Gauchet, c'est-à-dire ses livres, ses articles parus dans diverses revues ainsi que des entrevues qu'il a accordées, portant sur le sujet qui nous intéresse. Il s'agira donc de faire la recension des écrits de Gauchet sur les sociétés primitives, l'État, la Révolution de la transcendance et les concepts qui leur sont liés. Nous effectuerons

également une analyse comparative des différents commentateurs de Gauchet afin de voir les interprétations et commentaires déjà existants, notamment sur son ouvrage *Le désenchantement du monde* dans lequel se trouve l'essentiel de sa pensée et qui constitue la principale source de ce présent travail. Et nous serons finalement amenés à analyser directement certains ouvrages auxquels se réfère Gauchet afin de forger sa pensée, soit ceux de Pierre Clastres.

L'étude des écrits de Gauchet nous amènera également à tenter de cerner son apport méthodologique. L'approche de Gauchet se démarque en effet des courants plus classiques par sa rupture avec l'évolutionnisme. Plutôt que de croire que les sociétés résultent d'un processus d'évolution continue, Gauchet voit dans l'histoire certes des progressions, mais aussi des reculs, des ruptures ainsi que des moments où plutôt que d'être influencé par ce qui lui précède, le présent est influencé par le futur. C'est le cas des sociétés primitives. Sans avoir vécu d'expérience étatique et étant même antérieures à la naissance de l'État, elles n'en sont pas moins des sociétés contre l'État. Les sociétés contre l'État sont contre l'État en tant que virtualité ou potentialité. C'est en ce sens qu'un événement postérieur à un autre peut avoir une influence sur ce dernier. Notre travail tentera de suivre de la façon la plus fidèle l'approche de Gauchet afin de penser la naissance de l'État.

Contexte théorique

De par son approche méthodologique et son analyse philosophique, Gauchet tend à se différencier de deux approches utilisées en vue d'expliquer la naissance de l'État, soit l'approche progressive et l'approche accidentelle⁷.

Comprendre l'avènement de l'État sous l'angle de la progression consiste à voir l'État en tant que suite logique de ce qui l'a précédé. Dans cette optique, l'Histoire humaine évolue dans un sens qui, sans être connu d'avance, n'en demeure pas moins déterminé, prédestiné. Ainsi, les sociétés primitives ne sont que des sociétés sous-développées ayant été amenées, par l'évolution naturelle du temps, à devenir étatiques. Les sociétés étatiques procèdent donc d'un développement normal des sociétés précédentes.

À l'opposé, comprendre l'avènement de l'État sous l'angle accidentel consiste à voir l'État comme un événement fortuit de l'histoire. En ce sens, il appert que rien ne laissait présager l'émergence de l'État, que ce dernier est tout droit sorti du néant. Il y a eu les sociétés primitives et comme par hasard et sans que l'on ne sache pourquoi, sont apparues par la suite les sociétés étatiques.

Gauchet a une tout autre vision des faits. La naissance de l'État correspond pour lui à une transformation des composantes sociales antérieures. Les matériaux sont les mêmes,

⁷Voir entre autres Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. X.

mais disposés autrement. Gauchet affirme en effet que l'État «constitue une autre distribution des mêmes éléments»⁸. De façon plus précise, l'une des caractéristiques principales des sociétés primitives se trouve à être une division temporelle placée entre le passé mythique et le présent. Pour des raisons qui seront ultérieurement développées davantage, cette division s'est déplacée pour prendre place au sein de la société, donnant lieu à l'apparition de l'État. Ainsi, l'État n'est pas né du vide, mais il n'est pas non plus la suite logique des sociétés primitives, puisqu'il aurait pu ne pas y avoir d'État. Le structuralisme, qui se manifeste par un ré-agencement continu des éléments des sociétés antérieures en fonction des choix des sociétés, est donc inhérent à l'approche de Gauchet.

Notre hypothèse se situe dans cette perspective. Affirmer qu'il y a une correspondance entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance, alors que dans les faits l'État émerge 3000 ans av. J.-C. et la révolution de la transcendance a lieu entre 800 et 200 ans av.J.-C., suppose une vision non progressive de l'histoire, une distanciation par rapport à l'histoire empirique.

Limites de cette thèse

Cette thèse contient plusieurs limites. Il y a tout d'abord des contraintes théoriques qui s'expliquent par le faible nombre de commentateurs de la pensée de Gauchet. En effet,

8

Pierre COLIN et Olivier MONGIN, (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, Paris, Cerf, 1988, p. 73.

Gauchet est un auteur contemporain très prolifique, mais peu d'articles ou de livres commentent sa pensée. Nous serons donc amenés à formuler des propos, sans toujours pouvoir les confronter systématiquement avec d'autres.

Une autre contrainte se rapporte à la période étudiée. La vérification de notre hypothèse nous amène en effet à étudier les sociétés primitives et les premières étatiques, ce qui couvre globalement des dizaines ou des centaines de milliers d'années jusqu'à il y a 2000 ans. Une telle étude ne peut donc pas être aussi précise que s'il s'agissait d'étudier quelque chose ou quelque événement récents.

Enfin, il y a un problème propre à Gauchet, soit son manque de références. L'un des principaux ouvrages qui sera étudié dans le présent travail est *Le désenchantement du monde*. Celui-ci propose une histoire politique de la religion des sociétés primitives jusqu'à notre époque actuelle. Sauf exception, Gauchet n'indique pas les écrits sur lesquels il s'appuie afin de faire valoir son argumentation. Bien que les commentateurs soulignent le fait que Gauchet s'inspire de Durkheim et de Weber, nous devons tenir pour acquis, dans une certaine mesure, ce qu'avance Gauchet.

1. LES SOCIÉTÉS PRIMITIVES

1.1 Introduction

Selon Gauchet: «S'il est décisif de partir [...] de l'organisation religieuse des peuples sauvages, c'est qu'elle contient la clé de l'histoire tout entière des rapports entre religion et société»⁹. Gauchet parle des sociétés primitives de façon globale non parce qu'il n'y a aucune différence entre elles, mais parce qu'il s'intéresse à leurs éléments communs, tel l'organisation religieuse.

Gauchet affirme que la religion primitive correspond à la religion pure et par conséquent, la suite, soit le déploiement des autres religions, n'aura été qu'une remise en question de la pureté originelle. Ce constat s'explique par la vision qu'a Gauchet du fait religieux: «L'essence du religieux est toute dans cette opération: L'établissement d'un rapport de dépossession entre l'univers des vivants-visibles et son fondement»¹⁰. Dans cette perspective, il ne fait aucun doute que la société primitive se fonde sur une radicale dépossession à l'égard de son fondement. L'histoire du religieux est donc tout le contraire d'un développement, puisque passant des religions primitives au christianisme moderne, il y a une réappropriation du foyer de la Loi et non pas accroissement de la dépossession,

⁹Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 26.

¹⁰Ibid, p. 11.

c'est-à-dire que les humains se sont peu à peu affranchis des dieux et sont devenus plus indépendants à l'égard de ce qui leur est extérieur au fil des temps.

L'étude et l'analyse que fait Gauchet des sociétés primitives démontrent qu'il les conçoit non pas comme des entités sous-développées ou en retard, mais comme des sociétés autres. Elles ne sont pas la forme non-évoluée des sociétés actuelles. Ce sont des sociétés à part entière dont la cohérence et la complexité leur sont propres. Les sociétés primitives présentent un modèle de vie où règnent notamment l'unicité de la pensée, la prédétermination du statut et de l'appartenance des individus au sein de la collectivité, le point de rencontre des intérêts individuels et une existence communautaire où les divers agents ont un but commun.

Dans la présente section nous tenterons de montrer comment Gauchet conçoit, s'appuyant sur les analyses de Clastres, le conservatisme des sociétés de la religion première. Celui-ci se manifesterait principalement dans le rapport que les hommes entretiennent à l'égard des ancêtres et des dieux. En effet, ces derniers sont à l'origine de la manière de vivre des hommes. Fait original, les Primitifs ont non seulement aucune prise sur le lieu inaugural, ils entretiennent aussi un rapport de dépendance à son égard. Aux hommes, il ne reste qu'à perpétuer l'enseignement reçu antérieurement. Toute représentation du changement est, dans cette optique, impossible. La société existe grâce à des forces surhumaines et nul humain ne peut espérer changer quoi que ce soit aux règles pré-établies tout comme il ne peut exercer le pouvoir. Chez Gauchet, ce dernier correspond

au: «[...] fait de poser des lois nouvelles et de casser des lois anciennes»¹¹. Ainsi, une incompatibilité se dresse entre le pouvoir et la religion primitive: l'un nécessite de déterminer la société, l'autre empêche une telle détermination. Mais c'est par ce même conservatisme, rendant la Loi et le pouvoir hors de portée des hommes, qu'est maintenue l'égalité politique entre eux. Le dépendance à l'égard du fondement et l'immutabilité de l'univers sont en effet le prix à payer pour éviter que ne se déploie une division entre les hommes. Ainsi est-il possible de déterminer le caractère politique de la religion, puisque son organisation a une finalité politique. Qui plus est, l'étude des sociétés primitives s'avère essentielle à la compréhension de notre hypothèse. Elle démontre l'impossibilité de la naissance de l'État en son sein et la nécessité de l'apparition d'un phénomène nouveau (la révolution de la transcendance) pour que puisse apparaître l'État.

1.2 Sociétés contre l'État

Les sociétés primitives, explique Gauchet, visent à empêcher que se manifeste une division politique. Se référant à Pierre Clastres, Gauchet affirme que ce n'est pas parce qu'elles sont des sociétés d'avant l'État que les sociétés primitives n'ont pas d'État, mais parce qu'elles sont contre l'État, parce qu'elles refusent son apparition. Il peut sembler étrange de s'opposer à quelque chose qui nous soit inconnu, mais comme l'explique Gauchet: «là où n'est pas l'État, il y a quand même, refoulé ou contenu, le principe d'origine de l'État, à savoir la constitution primordiale de tout espace social dans et par la division

¹¹Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», Libre, No. 4, 1978, p. 62.

politique»¹². Ainsi faut-il comprendre qu'une classe de dominants et une classe de dominés n'existent pas parce que la société s'emploie justement à faire obstacle à l'émergence de la division politique, de l'État. Cette division, virtuellement présente, mais de façon imperceptible, influence l'organisation de la société primitive.

Ces sociétés s'opposent à cette virtualité car, sans avoir vécu d'expériences étatiques, elles ont toujours connu une quelconque structure de séparation dont l'État est l'une des formes possibles. En s'opposant à l'État, affirme Gauchet, la société a choisi de se déterminer par rapport à une donnée politique présente en son sein en tant que fondement qui, si elle était déployée, ferait apparaître du pouvoir. Bref: «Il n'y a pas l'État dans les sociétés primitives. Mais il y a sa possibilité, que la société s'emploie précisément à conjurer»¹³. Aussi, de par la division temporelle instituée, les sociétés primitives n'annulent-elles pas la séparation du pouvoir, mais elles la neutralisent. En effet, la séparation du pouvoir est une réalité latente non déployée grâce à une autre séparation, soit la séparation entre le passé et le présent. Mais la fin de la séparation temporelle annonce le développement du pouvoir jusqu'alors neutralisé. La séparation temporelle se définit, chez Gauchet, comme étant la division entre le passé et le présent.

Cette situation vécue par les Primitifs ne va pas plus de soi qu'elle n'est imposée.

¹²

Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», Libre, No. 2, 1977, p. 27.

¹³Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 27.

Selon Gauchet, elle résulte d'un choix. Le fait que le choix ne soit pas le fruit d'un processus de réflexion suppose que le choix n'est pas totalement libre, mais il dénote tout de même une conscientisation puisqu'il procède d'un certain savoir. Pourquoi choisir de vivre en complète dépendance à l'égard d'une autre sphère? Afin de faire obstacle au pouvoir parmi les hommes. En fait, l'indivision politique est le moteur de l'organisation des sociétés primitives. En séparant le monde présent de son fondement, l'espace social est préservé. En tant que structure sociale, la religion apporte une distinction entre les hommes et les conditions de leur organisation sociale. En plaçant les causes de l'organisation sociale hors de la société, l'exercice du pouvoir humain est ainsi inconcevable, c'est-à-dire que nul homme ne peut prétendre parler au nom des dieux ou depuis le lieu inaugural puisque l'espèce humaine n'y a pas accès.

1.3 Le visible et l'invisible

Les puissances régissant la nature, nature sur laquelle les hommes eux-mêmes n'ont pas de prise, ne sont pas vues comme étant supérieures, mais bien comme ontologiquement différentes. En fait, pour Gauchet, les dieux sont purement et simplement «des êtres d'une autre nature que nous»¹⁴.

Les forces invisibles sont pour l'homme primitif non seulement d'un ordre distinct du sien, mais il se voit également défini par ces forces qu'il sacralise. Les Puissances

¹⁴Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 5.

déterminent donc à la fois le monde inhumain, soit la nature, et le monde humain. Dans ce contexte, l'organisation sociale, la communauté, les règles, usages, traditions ainsi que leur fonctionnement ne sont pas du ressort des hommes, elles leur sont en fait étrangères.

Bien que de nature différente, les sphères du visible et de l'invisible ne sont pas séparées, c'est-à-dire qu'elles se déploient parallèlement au sein de la vie sociale. Le visible et l'invisible sont plutôt en liaison sur une seule et même surface. Gauchet explique bien cette situation en affirmant:

Derrière chaque activité dans l'ordre du visible et de l'immédiatement tangible, il y a le jeu caché des pouvoirs extra-humains. C'est le chasseur qui tire la flèche, mais ce sont les esprits qu'il a su se concilier qui lui font atteindre le gibier¹⁵.

Les dieux pénètrent le monde visible, mais sans le changer puisque son sens fut donné une fois pour toutes.

Mais une interruption, un décalage définitif persiste pourtant entre les deux sphères. Les hommes ont en effet accès au monde visible sans avoir d'emprise sur l'autre monde, ce dernier lui étant plutôt coextensif. Il s'agit d'une présence-absence du monde invisible, sa présence ne se manifestant en effet que par les traces de son absence. La distance entre la Loi et le fondement social est assurée, selon Gauchet, par la division temporelle. Et cette division n'est pas sans conséquence. Le monde présent n'est pas objet de compréhension

¹⁵Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 16.

puisqu'il est le fruit d'un passé inaccessible. Cette incompréhension s'explique par le fait que la création du monde n'est pas associée à une figure, à une volonté, mais plutôt à un amalgame constitué d'ancêtres, de dieux, de héros. Par conséquent, et ce qui contribue à l'incompréhension du monde visible, une communication entre les hommes et ce qui les a créés n'est pas possible, laissant ainsi les hommes impuissants à comprendre et à s'appropriier le moment inaugural.

Qu'est-ce au juste que cette division temporelle? La division temporelle propre aux sociétés primitives signifie chez Gauchet la scission entre le passé et le présent. Mais cette scission ne fait pas que partager les deux temps. Elle a ceci de particulier qu'elle marque d'un sceau indélébile le temps. En effet, le passé ne se limite pas au temps avant le temps présent, de sorte que le passé et le présent sont de nature complètement différente. À ce sujet, Gauchet affirme:

De la manière la plus tranchée, ce monde-ci, accessible à nos sens et à la mesure des moyens que nous contrôlons de bout en bout, est disjoint d'un autre monde pourvu de sa cohérence propre et soustrait à notre prise directe - monde coextensif au premier et donc présent, mais d'une présence qui ne nous est sensible qu'au travers des marques de son irrémédiable absence¹⁶.

Ainsi faut-il comprendre que la division temporelle chez les Primitifs fait en sorte que le présent n'a de sens que s'il perpétue le passé, puisque la scission instaurée entre les deux temps fait que le passé ne peut pas être qu'une simple référence; en tant que lieu d'origine

¹⁶Marcel GAUCHET, "Les dettes du sens et les racines de l'État", p. 16-17.

coupé du monde, il doit être constamment réactualisé. Un passage du *Désenchantement du monde* explique bien ce propos:

Car la séparation temporelle du fondement, celle qui résulte de son assignation à un passé primordial, est la seule séparation absolument rigoureuse et sans appel. Les événements et les actes fondateurs ont eu lieu, ils ont irrémédiablement révolus et simultanément à jamais destinés à se perpétuer, au travers des rituels qui les font revivre et de la piété filiale qui commande la reproduction de leur héritage à l'identique. La coupure pure d'avec le modèle des origines est en même temps le vecteur de sa dictature pure. D'extériorité vraie, et partant d'obéissance complète, il n'est que par la division entre un passé-source et un présent-copie¹⁷.

L'impossibilité pour l'homme d'être du côté des dieux, des ancêtres, ne signifie pas que ces derniers soient insondables. À preuve, Gauchet explique que les chamans sont des êtres évoluant dans le monde visible, mais pouvant également pénétrer le monde invisible. Ce sont des hommes qui peuvent se déplacer entre les mortels et les immortels. Cette situation concorde tout à fait avec la vision des Primitifs puisque selon eux, il n'y a pas de séparation entre le visible et l'invisible: ces deux sphères, tout en étant distinctes, cohabitent ensemble ou pour reprendre les termes de Gauchet: «C'est qu'en fait visible et invisible forment un seul monde, à l'intérieur duquel les deux ordres se mêlent étroitement»¹⁸. Mais le rapport privilégié qu'entretient le chaman à l'égard du monde invisible exclut la possibilité que ce dernier incarne l'invisible au sein de la société. Comme l'affirme Gauchet: «Il peut y avoir des *manipulateurs* des puissances de l'invisible,

¹⁷Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. XV.

¹⁸Ibid, p. 24.

il ne saurait y avoir de *représentant de l'autorité ou de la légitimité de l'invisible* parmi les hommes»¹⁹. Non seulement est-il exclu que le chaman incarne l'invisible, mais en aucun cas il ne peut prétendre parler au nom de l'invisible ou prétendre mieux connaître l'univers. En ce sens, son rapport au surnaturel est similaire à l'ensemble des hommes. À l'égard de ce qui est, nul homme n'a d'emprise.

1.4 La dépossession

Comme dans le cas des sociétés subséquentes, les sociétés de la religion première se pensent par rapport à un extérieur, ce que l'on pourrait appeler la Loi. La Loi revêt, chez Gauchet, une signification symbolique du fait qu'elle représente un point de repère dépourvu de substance. Même si elle ne signifie pas la somme des lois et qu'elle est symbolique, la Loi est primordiale puisque comme le mentionne Gauchet: «Mais les lois n'ont de portée que parce qu'elles ont derrière elles cette dimension du *contraignant pour tous*, dont l'universalité autorise à parler d'*une Loi*»²⁰.

À l'égard de ce qui permet le savoir de la Loi, deux options sont possibles. La Loi peut en effet être entièrement extérieure au social ou encore être extérieure, mais de manière à ce qu'une certaine appropriation humaine soit possible. Les sociétés primitives,

¹⁹

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 76.

²⁰Marcel GAUCHET, «L'expérience totalitaire et la pensée politique», p. 22.

affirme Gauchet, ont fait le premier choix, postulant ainsi le caractère totalement autre du fondement. L'originalité des sociétés primitives tient donc au fait qu'elles se pensent en complète dépendance à l'égard de leur dehors. Selon la vision primitive, si société il y a, c'est que l'Autre l'a voulu. Les sociétés primitives reconnaissent avoir une dette envers cet Autre à l'origine de la société et de son ordre. Gauchet définit en ces mots ce qu'il entend par la dette du sens: «Ce que durant des millénaires les hommes ont reconnu devoir aux dieux, ce que les sociétés ont à peu près toujours cru devoir aux opérations des autres, aux décrets de l'au-delà ou aux volontés de l'invisible»²¹. La dette du sens est donc ce sur quoi reposent les sociétés primitives, subordonnant leurs raison d'être à une altérité. Dans un tel contexte, l'organisation sociale effective de ces sociétés s'en trouve profondément affectée. Ces sociétés assument leur dette à un point tel que le rôle des hommes devient presque accessoire.

Chez les Primitifs, le passé est le lieu où loge le fondement qui lui est source de sens. Le sens est extérieur aux vivants. La *dette du sens* évoque donc cette situation où la cause de la vie humaine, de même que ce qui la commande, proviennent d'un ailleurs. La société primitive aliène son sens, c'est-à-dire qu'elle refuse aux hommes de voir l'organisation sociale comme étant de leur émanation, mais pour éviter une autre aliénation, soit celle de l'homme envers lui-même. Cette désappropriation de la raison d'être de la collectivité propre aux Primitifs peut se résumer dans ce passage où Gauchet affirme: «L'aliénation contre la servitude, l'hétéronomie contre la différence du pouvoir: L'Un social

²¹Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 5.

dans les sociétés primitives passe par cette étrangeté des hommes à ce qui les fait vivre qui a nom religion»²².

Comment expliquer cette dépendance des sociétés à l'égard de leur fondement? Gauchet explique: «On peut chercher, il n'est pas d'autre manière pour les hommes de se placer dans une dépendance plus extrême envers l'invisible que d'assimiler celui-ci à un passé fondateur dont le présent n'est que la réitération indéfinie»²³. C'est en effet l'extériorité du fondement qui est en cause dans la profonde hétéronomie des sociétés primitives où l'action présente ne sert qu'à perpétuer une tradition. Le fondement est le lieu où logent les règles, coutumes et techniques en vigueur. Mais puisque celles-ci se trouvent dans «l'autre temporel»²⁴, le fondement humain dans son entier échappe aux hommes.

Il importe de comprendre que le fait d'affirmer que l'origine se trouve dans le passé ne signifie pas qu'elle se trouve simplement dans le temps précédant le temps présent. Elle est dans un temps autre. Le temps originel et le temps présent ne sont liés par aucune commune mesure. Cet état de fait n'est pas sans conséquences. Selon Gauchet, il rend impensable toute activité créatrice de l'homme sur son environnement. Ce n'est pas

²²Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 25.

²³

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 75.

²⁴Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages I», p. 70.

l'impuissance humaine qui crée cet état de fait, c'est plutôt le contraire. L'impuissance est en effet créée et instituée par les hommes eux-mêmes.

Les sociétés primitives n'ont pas d'emprise sur elles-mêmes, en ce sens qu'elles ne croient pas avoir de droits sur leur propre organisation sociale et ce, parce que cette organisation sociale est imposée et justifiée par un ordre externe. La référence à l'autonomie ne fait pas partie du paysage primitif. Il n'y a pas de mouvements de la société qui ne soit prescrit par le lieu inaugural. Tout est déterminé, toute chose de l'univers a sa place qui lui est affectée. Dans un tel contexte, que penser de l'activité des hommes?

Gauchet explique:

Il n'est pas d'action humaine, à l'échelle de l'espèce actuelle, à laquelle soit reconnu le pouvoir d'engendrer du social, de créer dans l'espace de la société. Ni dans le passé immédiat, ni dans le présent, ni dans le futur proche, il n'y a eu, il n'y a ou il n'y aura d'hommes dont l'action aurait pour effet de modifier les structures et les usages de la collectivité²⁵.

L'action humaine n'a donc pas sa place dans les sociétés primitives. L'action humaine ne peut être créative. Elle en appelle plutôt à la magie, aux forces cachées pour agir adéquatement. La raison d'être et le fonctionnement de la société échappent à la création des hommes, ils sont extrinsèques à eux. Les causes de la société sont à chercher hors de la société. L'univers primitif n'est pas le fruit d'actes individuels et les hommes ne peuvent remettre en question le fondement des êtres par rapport à ce qu'ils sont ou ce qu'ils

²⁵

Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages II», Textures, Nos. 12-13, 1975, p. 68.

font. «Pas plus qu'on ne saurait porter la main sur les règles qui ont une fois pour toutes établi la bonne manière de vivre, on ne saurait entreprendre quoi que ce soit qui puisse altérer l'économie naturelle»²⁶.

Échappant à l'emprise de la collectivité, l'univers entier est perçu comme ne pouvant faire l'objet de contestations. Mais ce n'est bien qu'une perception puisque dans les faits, la société change constamment. Les fins de la société quand à son fonctionnement, ce qu'elle est ou ce qu'elle pourrait devenir ne sont pas questionnables. Elles sont ainsi, tels que les ont voulues les ancêtres, et elles ne sauraient être meilleures. La conscience de soi ne fait pas partie de la société primitive. Au contraire, comme l'affirme Gauchet: «elle se pense en excluant de se penser pensant [...]»²⁷. Ce qui revient à dire que les sociétés primitives rejettent l'idée d'être leur propre lieu de détermination.

L'originalité de l'interprétation de la pensée religieuse primitive par Gauchet tient au fait qu'il insiste sur l'idée selon laquelle les hommes n'auraient de prise sur rien. Il ne s'agit pas de séparer ce qui nous est intelligible, telle l'organisation humaine, et ce qui ne l'est point. Le constat de dépossession est entier, absolu. Comme l'explique Gauchet:

Le discours religieux [...] nie vigoureusement [...] et efface toute trace de l'intervention transformatrice des hommes dans l'ordre de leur communauté. Ce sont les ancêtres, les héros des temps d'origine,

²⁶Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 83.

²⁷Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages II», p. 87.

les dieux, et jamais les hommes comme nous, qui ont créé, décidé, changé le monde où nous vivons et la manière où nous le vivons: tel est le déni général, telle est la foi unanime dans l'autre qui font la base de la pensée primitive²⁸.

Tout, dans les sociétés primitives, est supposé être connu et provenir du lieu Autre. En principe, la nouveauté n'existe pas, mais dans les faits, qu'ils le veuillent ou non, les Primitifs ne peuvent éviter d'être source de changement. En effet, les imprévus, par exemple, amènent nécessairement ces derniers à innover et, par conséquent, à transformer leur société. Chez Gauchet, l'originalité des Primitifs tient cependant au fait que si transformation il y a, elle ne sera pas perçue comme telle. Toute transformation est justifiée afin de ne pas être reconnue comme innovation. Comme l'explique Gauchet, si les hommes sont à l'origine d'une transformation capitale, c'est bien par rapport à l'agriculture. Pour l'imposer, les hommes ont eu à effectuer des recherches pour transformer leur environnement et elle a donné lieu à la sédentarisation.

Ainsi, dans un contexte où l'action humaine ne participe pas à une volonté de changement, mais plutôt à la perpétuation du passé mythique, la révolution néolithique aurait pu représenter la fin des sociétés primitives. Mais comme l'explique Gauchet, il n'en est rien. Bien que cette révolution ait apporté des éléments nouveaux, c'est-à-dire un changement dans la technique et la domestication des plantes à titre d'exemple, elle ne fut pas perçue en tant qu'invention humaine, mais en tant qu'expression de l'origine mythique,

²⁸Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 18.

comme un don des dieux. Chez les Primitifs, l'agriculture provient donc de l'apprentissage des ancêtres. Cultivateurs, les hommes l'ont toujours été parce que les ancêtres l'ont ainsi voulu depuis l'origine des temps. Pourquoi une telle aliénation? Afin que subsiste une indivision entre les hommes. Ou pour reprendre les mots de Gauchet: «Mieux vaut dans ces conditions la dictature de l'origine que la soumission de l'homme sur l'homme»²⁹. Si des transformations sociales ont lieu malgré eux, les Primitifs veillent à ce que les événements ne suscitent pas de remise en question de l'organisation sociale.

L'origine de la société fait partie d'un autre lieu, d'un autre temps, mais elle demeure tout de même près des hommes en ce sens que leur présent est le reflet même de ce passé mythique. Le temps instaurateur, en étant dans un passé mythique inaccessible aux hommes, ne devient pas absent, mais plutôt omniprésent, c'est-à-dire que le passé est présent par les rites et les célébrations. Pour reprendre les termes de Mongin: «[l]invisible traverse tout le visible»³⁰. Tel un miroir, le visible réfléchit le récit mythique. C'est cette situation originelle, que Gauchet décrit comme étant un «[l]ointain incomparable et proximité vivante d'une création destinée à demeurer essentiellement même»³¹, qui empêche les hommes d'avoir prise sur leur propre monde et qui empêche que un ou quelques uns d'entre eux dominant leurs semblables.

²⁹Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 35.

³⁰Olivier MONGIN, «Quand la religion s'éclipse», Esprit, No. 10, octobre 1983, p. 39.

³¹Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 27

La remise en question ne fait pas partie du paysage primitif. Les temps d'origine ont légué un univers tel qu'il est, nécessairement bon et l'organisation sociale présente n'a qu'à perpétuer la tradition. Pourquoi? Gauchet explique qu'il y a une division entre le monde présent et le passé fondateur. Le passé englobe l'ensemble des faits et gestes propres à la fondation et tout en étant achevés, ils sont appelés à durer, à constamment se reproduire par l'entremise des célébrations, des rites et des coutumes puisque le présent primitif a pour destin de copier le passé fondateur.

Ainsi, en se pensant en rapport à un Autre, les sociétés primitives ne s'éloignent pas, mais au contraire se rapprochent de cet Autre. Elles s'y conforment et le reflètent. Comme le dit Gauchet: «[...] la transcendance instaurée des raisons du monde social par rapport à l'action des hommes ne va pas sans une immanence inverse et complémentaire de la société à cet ordre qui la détermine en principe»³².

Le monde terrestre est le reflet du monde divin en ce sens que les individus n'agissent pas, agir étant le fait d'accomplir, mais imitent et répètent l'enseignement de la tradition. En fait, comme l'affirme Gauchet: «[...] toute l'armature dans laquelle se coule la pratique des présents-vivants procède d'un passé fondateur que le rite vient en permanence réactiver comme inépuisable source et réaffirmer son altérité sacrée»³³. En ce

³²Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages I», p. 86.

³³Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 13.

sens, la Loi est simultanément séparée et liée aux membres de la société. Nul ne peut se l'approprier, mais l'activité des hommes la représente en tous points.

1.5 L'indivision politique

Le fonctionnement des sociétés primitives laisse croire à des sociétés «*unes et indivises*»³⁴, mais leur nature est pourtant tout autre. L'unicité qu'elles dégagent n'est pas originelle, innée ou naturelle, elle procède plutôt d'une constante volonté. À ce sujet, citons Gauchet: «[...] l'absence de séparation politique - elle n'est pas liée à un défaut de développement, elle est instituée»³⁵. Ces sociétés doivent en effet, afin de parvenir à cette unité sociale et à l'égalité entre les hommes non seulement instaurer, mais faire en sorte que subsiste une division entre la société et son fondement. C'est donc dire que l'absence de scission ne saurait se concevoir. L'unité politique suppose une disjonction entre le passé et le présent. Et la jonction entre le passé et le présent ne se fera, avec l'arrivée de l'État, qu'au prix d'une division politique.

Selon Gauchet, la spécificité religieuse des sociétés primitives s'explique par une constante volonté d'indivision parmi les hommes. Les croyances, en leur substance, visent à éviter l'éclosion d'un pouvoir séparé où un homme dirait détenir la Vérité et vouloir

³⁴Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 24.

³⁵

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 76.

l'imposer à ses semblables. Dans cette optique, le fondement de l'organisation sociale fut placé à l'extérieur de la communauté, tout comme la raison d'être de cette dernière. Mais c'est particulièrement la scission temporelle entre le fondement et le monde des humains qui empêche le pouvoir d'apparaître dans les sociétés primitives.

N'étant pas créateurs de leur univers, nul homme ne peut interpréter ou changer, en tout ou en partie, l'univers qui l'entoure. Mais il est important de noter que les sociétés primitives se dépossèdent volontairement, c'est-à-dire qu'elles acceptent et veulent se penser par l'entremise de l'Autre. Pourquoi? Gauchet explique que c'est la solution qu'ont trouvée les Sauvages pour empêcher le déploiement d'une autre division. Ils préfèrent en effet que la collectivité dans son entier se soumette à une source de savoir autre plutôt que de voir l'un parmi la collectivité tenter de les gouverner. Bref, comme l'affirme Gauchet: «L'assujettissement en pensée se fait suprême moyen contre la réalité de la servitude»³⁶. Un constat s'impose: les sociétés primitives ont voulu éviter une division, soit la division politique, mais pour ce faire elles ont dû instaurer une autre division, division entre le passé et le présent, gardant les membres de leurs communautés en situation de totale dépossession à l'égard de leur monde.

La société primitive instaure une division ayant pour conséquence que sa propre légitimation lui est extérieure. C'est ainsi qu'elle prévient l'apparition d'un pouvoir séparé, extérieur, capable d'assujettissement, ou pour reprendre les mots de Gauchet: «Pour

³⁶Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages I», p. 73.

conjurer l'extériorité du pouvoir, il lui faut instaurer une autre forme d'extériorité. Il lui faut se diviser pour empêcher d'autre part qu'apparaisse un division en son sein»³⁷. Dans cette affirmation, il est possible de constater que chez Gauchet, la division est inévitable. Le choix existe quant à l'endroit où la division logera, mais les sociétés n'ont pas le choix d'avoir ou non une division. Il serait en effet impossible pour la société primitive d'éviter l'apparition d'un pouvoir séparé et de se poser par le fait même maîtresse de son organisation. En effet, de deux choses l'une: ou il y a une scission de la société par rapport à son fondement, ou il y a scission de la société par rapport à une instance politique. Mais toujours est-il qu'absence de division il ne saurait y avoir.

La division, aux yeux de Gauchet, n'est pas négative en soi. Au contraire, elle est nécessaire, bénéfique, puisque c'est en effet par la division que la société se donne. Le fait social se réalise, s'accomplit, s'épanouit par la division. C'est ce qui fait dire à Gauchet que «penser le social c'est toujours déjà le penser rapporté à lui-même par sa scission»³⁸. La division est la racine du social.

La sujétion à une source extérieure a pour but, selon Gauchet, d'empêcher le pouvoir d'éclorre dans la société. La source du sens étant hors et inaccessible au monde terrestre a en effet pour conséquence de rendre les hommes dépossédés par rapport au lieu inaugural et de rendre le monde humain immuable.

³⁷Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages I», p. 78

³⁸Ibid, p. 78.

Le fait qu'un pouvoir transcendant la société pour soumettre celle-ci à sa Loi n'émerge pas chez les Primitifs procède d'une volonté qu'il en soit ainsi. Le fait de lutter contre un potentiel assujettissement démontre, comme le constate Gauchet, que cette société se fait, plutôt que de n'être.

L'absence de séparation politique donne lieu à une égalité unique en son genre. Comme le souligne Gauchet, tous les hommes sont en effet égaux de par le fait que nul ne peut se soustraire de ses semblables pour les commander. Ils sont tous redevables et ce, au même degré, à des forces qui dictent la marche à suivre et personne ne peut s'y soustraire. Comme le mentionne Gauchet: «Unis et égaux, ils le sont, de par leur commune dépossession»³⁹. Tous se rapportent en effet au lieu inaugural, sans que personne n'ait de rapports privilégiés à l'égard de ce lieu.

Comme le rappelle Gauchet, l'égalité primitive ne signifie nullement absence de différences entre les individus. Il existe certes des clans, des fonctions sociales diverses, des différences de statut. Mais en aucun cas n'est-il question de gouvernants et de gouvernés, de dominants et de dominés. C'est donc dire que les différences ne sont pas sources d'opposition. Ou si conflit il y a, ce n'est certes pas par rapport à un questionnement de la société présente.

³⁹Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 22.

1.6 Le pouvoir

Pour que société il y ait, affirme Gauchet, cette dernière doit se poser à distance d'elle-même; une rupture du tissu social est nécessaire. La société se pense depuis un lieu autre. La source et les causes de l'action humaine se font dans un lieu de pouvoir qui, dans les sociétés primitives, prend la forme du discours religieux. Mais ce lieu est placé de manière à ce que personne ne puisse prétendre ou même espérer l'occuper. Si pouvoir il y a, il n'est pas parmi les hommes. La société évite ainsi de connaître en son sein une quelconque séparation politique.

Gauchet définit la notion de pouvoir en ces termes: «[...] c'est le point de vue de l'extérieur, le point de vue de celui qui a à faire prévaloir également la même règle partout au dessus de lui»⁴⁰. Plutôt que de rendre le pouvoir accessible aux hommes, et de prendre le risque que ceux-ci l'utilisent contre la société, les Primitifs refusent la transcendance du pouvoir et optent ainsi pour l'absence de lutte au sein du regroupement collectif.

L'exclusion par les Primitifs d'un pouvoir séparé, c'est-à-dire d'une instance politique autoritaire en retrait de la société, est possible grâce à l'organisation sociale propre aux sociétés de la religion première. En effet, l'organisation sociale dans son ensemble est organisée de façon à ce que la domination et le pouvoir politique ne soient pas présents. La domination, soit le fait de vouloir soumettre autrui à sa propre volonté, est l'instrument du

⁴⁰Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 64.

détenteur du pouvoir politique. Ainsi, malgré le fait que les Primitifs occupent des fonctions sociales différentes, nul d'entre eux ne peut prétendre dominer quiconque. La division entre la société et son fondement fait en effet en sorte que nul homme ne peut parler depuis le lieu inaugural et imposer sa loi à autrui, bref, que le pouvoir n'émerge: «La dépossession radicale fonctionne comme moyen d'une égalité politique dernière qui, si elle n'empêche aucunement les différences sociales de statut ou de prestige de jouer, interdit en revanche la scission d'un pouvoir»⁴¹.

Cependant, le pouvoir existe tout de même dans les sociétés primitives. Certes, il n'est pas détenu par un individu, mais la communauté dans son ensemble pourrait exercer un pouvoir afin, par exemple, de restreindre les envies de domination d'un individu sur ses semblables. Les sociétés primitives sont donc organisées en fonction de voir le pouvoir demeurer au sein de la communauté afin que personne ne puisse se l'approprier. Ainsi pourrions-nous parler de neutralisation du pouvoir: les sociétés contre l'État sont des sociétés contre l'émergence de la domination où nul ne détient le pouvoir, mais où le pouvoir a la possibilité de se manifester de la part de la communauté en cas de nécessité.

Est donc instaurée une division entre la société et son fondement afin que n'émerge pas de pouvoir fondé sur la domination. Par cette scission, l'organisation sociale devient hors de portée du commun des mortels. La raison d'être de l'activité humaine, concordant avec les règles et coutumes instituées, tous les membres de la société ne peuvent espérer

⁴¹Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 16.

la connaître et l'imposer à leurs semblables. Le fondement social est divisé de la société et ne peut être atteint par qui que ce soit. Comme l'écrit Gauchet: «Il n'est personne jouissante d'une proximité particulière au foyer de sens où s'alimente l'expérience collective, et tous s'en trouvent en quelque sorte à distance égale»⁴².

Le fait que l'organisation de la collectivité ne soit pas sous l'emprise humaine n'est pas un aspect du système social parmi tant d'autres. Il est sa caractéristique principale. C'est en effet ce qui empêche le développement de la division politique ou encore, la neutralisation du pouvoir. Mais par le fait même, le destin des hommes échappe à la volonté de ceux-ci. Comme l'affirme Gauchet: «[...] le refus de la distance entre les membres d'une même communauté se paie de l'acceptation d'une distance radicale des agents sociaux à ce qui commande le tout de leur existence»⁴³.

Quel est le rôle du chef dans un contexte où le pouvoir ne peut être exercé? Essentiellement, sa tâche consiste en la glorification de l'oeuvre des ancêtres et en l'encouragement à respecter les règles établies. Ce qui fait dire à Gauchet que: «[s]a besogne, autrement dit, consiste à énoncer sa propre impuissance en même temps que l'impossibilité pour quiconque parmi ceux qui l'écoutent de devenir un puissant»⁴⁴. En effet, le legs des anciens n'est pas à modifier, mais à célébrer.

⁴²Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des Sauvages I», p. 69.

⁴³Marcel GAUCHET, «Politique et société: la leçon des sauvages II», p. 72.

⁴⁴Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 31.

Cette situation vécue par le chef, et par l'ensemble de la société primitive, a sa raison d'être. Le pouvoir ne peut prétendre incarner la Loi et de par cet écart institué, la Loi est préservée. Étant au-dessus de toute personnification, elle exprime un ordre réunissant en un tout l'ensemble social. Bref, se soustrayant à tous, la Loi s'applique à tous.

Le chef, dans les sociétés primitives, n'est pas une version édulcorée d'un roi ou encore son ancêtre idéologique. Au contraire, le chef n'exerce aucun pouvoir sur qui ou quoi que ce soit. Le pouvoir étant: «la possibilité de donner des ordres destinés en principe à être obéis»⁴⁵. Le seul outil du chef: la parole; son rôle: évoquer le message des ancêtres, inviter la tribu à respecter la tradition. À titre d'exemple, lorsque des parties en conflits prennent l'initiative de consulter le chef, celui-ci ne peut pas juger et ne peut prendre des décisions à leur place. Le chef a plutôt pour tâche d'aider ces derniers à prendre des décisions en leur rappelant l'enseignement des ancêtres et de la tradition.

Ainsi, la place qu'occupe le chef est singulière, mais cette distinction, selon Gauchet, ne s'accompagne d'aucun pouvoir effectif. Le chef peut certes avoir du prestige, mais sa parole ne sera pas nécessairement plus écoutée que celle des autres. Le pouvoir politique au sein des sociétés primitives est donc en fait impuissant. Tout ce que le pouvoir est censé représenter, soit le fait d'être autoritaire, d'utiliser son pouvoir de coercition, de décider et d'appliquer des décisions, échappe au chef.

⁴⁵Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 58.

Si le chef parle de la Loi, à laquelle tous doivent fidélité, jamais il ne peut parler en son nom. En fait, c'est le propre de l'homme du pouvoir, que les sociétés primitives s'emploient justement à conjurer, que d'affirmer parler au nom de la Loi, d'être du côté du pouvoir et par conséquent, d'avoir le droit de redéfinir l'ordre social. Mais le chef primitif, comme nul autre homme, n'a pas de prise sur la Loi et il doit s'y conformer, ainsi qu'à tous les us, coutumes et règles qui en découlent au même titre que tous les hommes.

Non seulement le chef ne peut faire la Loi, mais il ne peut la formuler ou prétendre la représenter. C'est ce rapport à la Loi, inaccessible, irreprésentable, qui rend impossible l'exercice du pouvoir. C'est ainsi que les sociétés primitives se prémunissent contre la transition de l'un des leurs vers la Vérité, vers le pouvoir. Celui qui prétend faire la Loi et ainsi vouloir commander sera abandonné, voire même tué par ses pairs. Voilà qui explique pourquoi, dans les sociétés primitives, «un chef ne peut pas faire le chef»⁴⁶.

Bref, ce que refusent les Primitifs, c'est que le pouvoir se retrouve entre les mains d'individus particuliers. Comme l'explique Clastres:

Détenir le pouvoir, c'est l'exercer; l'exercer, c'est dominer ceux sur qui il s'exerce: voilà très précisément ce dont ne veulent pas (ne voulurent pas) les sociétés primitives, voilà pourquoi les chefs y sont sans pouvoir, pourquoi le pouvoir ne se détache pas du corps un de

⁴⁶Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 59.

la société. Refus de l'inégalité, refus du pouvoir séparé: même et constant souci des sociétés primitives⁴⁷.

Le fait que nul homme ne puisse avoir de pouvoir ne signifie pas, répétons-le, absence de pouvoir. Gauchet croit en effet que le pouvoir est connu des sociétés primitives: il se trouve à s'exercer au sein du corps social. À preuve, l'existence des chefs de guerre qui, lorsqu'un danger externe menace le groupe, peut exercer un pouvoir de coercition. Mais ce pouvoir n'est que momentané et il est appelé à s'estomper avec la fin des hostilités. Ce désir d'empêcher l'apparition du pouvoir détenu par un individu se manifeste également lorsqu'un chef tente de faire le chef, c'est-à-dire lorsque le désir de pouvoir est trop présent chez ce dernier. L'abandon, voire même la mort, lui est alors infligé par ses pairs. Le pouvoir existe donc: il est détenu par la société. En fait, si ce n'était pas du fait que la société a un pouvoir sur elle-même, le projet d'indivision entre les hommes n'aurait pu tenir le coup. En effet, le pouvoir s'exerce dès lors que l'égalité est menacée puisque le pouvoir, qui n'est pas séparé de la société, a pour but de veiller à ce que l'indivision sociale perdure. Ainsi, le pouvoir existe, mais il n'est pas établi, c'est-à-dire que le lieu du pouvoir est vide afin que les hommes soient égaux entre eux et qu'il n'y ait pas de division sociale.

47

Pierre CLASTRES, Recherches d'anthropologie politique, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 108.

1.7 Conclusion

Chez Gauchet, la religion est profondément politique. Une croyance religieuse voulant que la nature des hommes soit uniquement redevable aux Dieux a des répercussions directes sur le fondement de l'organisation sociale. L'espace social est fonction de l'union religieuse qui existe entre l'invisible produisant la fondation et le visible la recevant.

Comme il a été possible de le constater, chez Gauchet, les sociétés primitives vivent en situation de dépendance à l'égard de leur source de sens et dans un univers où l'immutabilité est de mise. Mais ce conservatisme n'est pas perçu comme étant néfaste chez les Primitifs. Au contraire, c'est une situation préférable à l'apparition de la division politique et à la fin de l'égalité entre les membres de la société. C'est en ce sens que les sociétés primitives ne sont pas sous-développées, mais qu'elles sont ce qu'elles sont par l'entremise d'un choix qu'elles ont fait, soit d'être contre l'apparition de l'État et du pouvoir politique. Cette constatation démontre bien l'originalité et l'apport méthodologique de Gauchet. Les sociétés premières sont complètes et non pas en devenir et ce, malgré le fait qu'elles aient existé il y a plus de 5000 ans.

Nous avons affirmé comme hypothèse que chez Gauchet, la naissance de l'État coïncide avec la révolution de la transcendance. L'analyse des sociétés primitives renforce cette idée puisqu'elle démontre qu'une situation inverse à une vision induite par la révolution de la transcendance empêche la formation du principe étatique. Dans les deux

cas, les humains et le fondement de la société évoluent sur des surfaces différentes, mais leur rapport ne sont pas les mêmes. Dans les sociétés primitives, les hommes n'ont pas accès au fondement car une division temporelle les en sépare. Par conséquent, nul parmi les hommes ne peut parler au nom de la Loi et ainsi, le pouvoir et l'État ne peuvent émerger. Mais avec la révolution de la transcendance, cette logique est inversée. Les hommes ont accès au fondement, puisque la division s'est déplacée pour prendre place entre l'ici-bas et l'au-delà. Par conséquent, certains hommes parlent nécessairement au nom de la Loi et ainsi, le pouvoir et l'État peuvent émerger. L'analyse des sociétés primitives en tant que redevables au sacré et à la fondation permet de comprendre l'absence de séparation du pouvoir et par extension, l'absence de l'État. Le nouveau rapport au sacré et à la fondation est donc ce qui doit être analysé pour comprendre le déploiement de la séparation du pouvoir sous la forme de l'État.

2. LA NAISSANCE DE L'ÉTAT

2.1 Introduction

Chez Gauchet, la naissance de l'État s'inscrit dans un mouvement de rupture qui sera suivi de deux autres moments importants, soit l'époque axiale et l'avènement du christianisme. Ces trois mouvements de ruptures ont contribué, chacune à leur manière, à transformer l'Autre religieux et à permettre à l'Homme de graduellement prendre possession de ses moyens. L'avènement de l'État constitue le moment de discontinuité fondamental entre l'époque des sociétés primitives et ce qui suivra parce qu'il permet aux hommes d'accéder à l'histoire.

Par la naissance de l'État, Gauchet comprend «l'importation de l'altérité à l'intérieur de la société [...], l'avènement de la domination politique»⁴⁸. Chez Gauchet, la naissance de l'État, du Mexique à la Chine, en passant par l'Égypte, a lieu passablement à la même époque, soit il y a environ 5 000 ans, et pourtant, l'émergence de ces États est vraisemblablement sans liens. Mais Gauchet affirme que tous ces pays ont en commun d'avoir vécu l'émergence d'une «domination institutionnalisée»⁴⁹, le déploiement de la séparation du pouvoir.

⁴⁸Marcel GAUCHET, «Tocqueville, l'Amérique et nous», Libre, No. 7, 1980, p. 89-90.

⁴⁹

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 78.

De façon plus précise, la naissance de l'État fait en sorte que les hommes se réapproprient l'altérité du fondement. C'est dans ce sens que la religion, qui chez Gauchet se caractérise par une dépossession, n'évolue pas au fil du temps, mais se dégrade.

Nous étudierons l'interprétation par Gauchet des premières sociétés étatiques, celles précédant l'arrivée des grandes religions monothéistes, telle le christianisme. Mais il importe de noter que le moment où le passage s'est effectué entre le polythéisme et le monothéisme et le lien de ce passage avec l'émergence de l'État n'est pas tout-à-fait clair chez Gauchet. En effet, il parle parfois des dieux et parfois de Dieu, sans apporter de distinctions précises. À titre d'exemple, dans le même paragraphe il affirme: «les dieux s'éloignent [...]», et il poursuit plus loin «Plus Dieu est pensé [...]»⁵⁰. Chez certains commentateurs de Gauchet, le même problème persiste. Ainsi, Mongin affirme à un moment que: «le surgissement de l'État va *précéder* l'émergence sinieuse et lente des monothéismes et des religions de la transcendance [...]». Mais il mentionne plus loin: «Si les monothéismes, les religions de la transcendance interviennent *parallèlement* au surgissement de l'État, n'est-ce pas en raison de la relation au temps qu'ils privilégient: le présent?»⁵¹.

À l'égard de cette confusion, Labelle apporte un élément de réponse. Il considère que chez Gauchet, la naissance de l'État a rendu possible l'avènement du monothéisme, mais

⁵⁰Marcel GAUCHET, Le Désenchantement du monde, p. 27.

⁵¹Olivier MONGIN, «Quand la religion s'éclipse», p. 38.

il ne s'agit là que d'une tendance: «Aussi serait-il vain de chercher une correspondance immédiate entre les premiers États et le monothéisme: "[l]'effectuation de la puissance" que représente l'État est simplement "ouverture du possible mental" que concrétisent les grandes religions (Gauchet, 1985: 41)»⁵².

Dans ce chapitre, nous tenterons de montrer que l'avènement de l'État représente chez Gauchet un choix de société inverse à celui des sociétés primitives. Il n'y a plus, en effet, de division temporelle et par conséquent, le lien de dépendance entre la société et son fondement n'est plus pensé de la même façon. Les innovations sociales sont maintenant permises et les remises en causes possibles. Mais pour ce faire, une autre division a dû se déployer, soit la division politique, séparant les hommes d'après un principe hiérarchique et donnant lieu à l'apparition d'une nouvelle forme de pouvoir, incarnée en la personne d'un représentant du divin sur terre.

2.2 La division politique

«Les sociétés primitives sont les sociétés sans État, elles sont les sociétés dont le corps ne possède pas d'organe séparé du pouvoir politique»⁵³: Gauchet accepte sans contredire cette prémisse de Clastres. Mais Gauchet rejette les conclusions de Clastres selon

⁵²

Gilles LABELLE, «La Loi, L'État et la démocratie dans l'oeuvre de Marcel Gauchet», Individualismes et individualité, sous la direction de Jean-François Côté, Québec, Éditions du Septentrion, 1995, p. 74.

⁵³Pierre CLASTRES, Recherches d'anthropologie, p. 103.

lesquelles les sociétés primitives sont indivisées. Alors que Gauchet voit en la naissance de l'État le déplacement d'une division déjà présente antérieurement, Clastres considère que les sociétés étatiques ont introduit une division inexistante et inconnue des sociétés primitives, comme en fait foi ce passage où il affirme: «[...] déterminer les sociétés primitives comme des sociétés sans État, c'est énoncer qu'elles sont, en leur être, homogènes parce qu'elles sont indivisées»⁵⁴.

La naissance de l'État procède d'une division au sein de la communauté politique. Mais selon Gauchet, plutôt que de correspondre à une nouveauté, cette division représente en fait un nouvel agencement de la société par rapport à la division originelle. Gauchet explique en effet que l'avènement de l'État ne représente pas une scission intégrale ou une radicale innovation historique, mais procède d'une acceptation de voir se déployer une division qui existait auparavant:

l'instauration de l'État correspond non pas à la production d'une dimension sociale absolument inédite, mais à la transformation d'une dimension déjà présente au sein de la société [...], L'État, c'est le nouveau visage d'une séparation qui traversait déjà la société et à laquelle on ne voit quel autre statut donner que celui de condition de possibilité du fait social même⁵⁵.

La division qu'amène l'État n'est donc pas nouvelle, elle a été métamorphosée. L'État n'est pas la conséquence de la division, mais le résultat du déplacement d'une scission qui

⁵⁴Pierre CLASTRES, Recherches d'anthropologie, p. 103.

⁵⁵Marcel GAUCHET, « La dette du sens et les racines de l'État », p. 6.

n'a jamais cessé d'exister. La séparation qui s'exprimait auparavant dans la religion passe maintenant, malgré les tentatives pour recouvrir la division afin de garantir l'unité, dans la communauté politique.

Prenant en considération le fait que l'État représente une métamorphose de la division qui existait déjà dans les sociétés primitives, comment Gauchet explique-t-il le passage d'une division à une autre et par conséquent d'un type de société à un autre?

Gauchet affirme:

Quand on combine, comme je propose de la faire, séparation religieuse et séparation politique, on peut donner un modèle qui rend ce passage intelligible - ce qui ne veut pas dire qu'il devient prévisible et nécessaire. Mais il cesse de représenter pour commencer une innovation absolue. Il constitue une autre distribution des mêmes éléments⁵⁶.

Le passage des sociétés sans État aux sociétés étatiques ne s'explique donc pas en termes de progrès, de développement logique ou de continuité, mais plutôt en termes de scission radicale. Bref: «De l'absence d'État à l'affirmation de l'État dans sa séparation, un saut, une rupture dont nulle vision cumulative du devenir ne peut rendre compte»⁵⁷. Le passage nécessite une rupture absolue, mais le résultat n'est pas une innovation absolue puisqu'il constitue un réaménagement des éléments antérieurs.

⁵⁶

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 73.

⁵⁷Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 56.

Selon Gauchet, le passage des sociétés primitives aux sociétés étatiques aurait pu ne pas avoir lieu. Gauchet affirme à ce propos: «Si nous nous refusons par conséquent à faire de l'État une création sociale absolue, ce n'est pas pour le poser dans la ligne normale et prévisible du développement historique»⁵⁸.

Ainsi, «L'État n'a pu naître que du renversement de la logique primitive»⁵⁹. Est-ce que la naissance de l'État est par conséquent un événement sans fondement? Non plus, clame Gauchet. Le fait que les sociétés sans État travaillaient à ce que l'État ne se déploie pas démontre bien qu'il existe des racines à ce phénomène. Que faut-il donc comprendre de la naissance de l'État? Gauchet explique: «C'est le surgissement au grand jour et le déploiement ouvert d'une virtualité depuis toujours peut-être inscrite dans les sociétés, mais qu'elles s'étaient jusque là employées justement à contenir»⁶⁰. En d'autres mots, l'État est l'aboutissement d'une potentialité qui aurait pu ne pas se développer.

La division politique introduite par l'avènement de l'État s'incarne par le principe de sujétion, caractérisé par la dichotomie maîtres et sujets. Et cet aspect politique de la société est intimement lié à la religion puisque comme le fait notamment remarquer Richard, «les dominants sont du côté des dieux; les dominés sont de simples humains. Il

⁵⁸Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 9.

⁵⁹Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 65.

⁶⁰Ibid, p. 65.

y a donc un déplacement du sacré directement parallèle au déplacement du pouvoir»⁶¹. Avec l'avènement de l'État, l'altérité quitte l'origine mythique pour s'installer au sein de la société.

La scission n'est plus temporelle, mais s'immisce dans la sphère humaine et divise les hommes entre eux. Mais selon quelle base au juste? «Dominants et dominés, ceux qui sont du côté des dieux et ceux qui ne le sont pas»⁶², explique Gauchet. C'est donc dire que la transformation de la division fait en sorte que le statut de l'homme est dès lors déterminé en fonction de la distance qui le sépare de la Loi.

Ainsi, la division politique change le rapport entre les hommes, selon qu'ils sont gouvernants ou gouvernés, commandants ou opprimés. Cet état de dépossession et d'assujettissement de l'homme sur l'homme réfracte la dépossession et l'assujettissement qui prévalaient dans les sociétés primitives à l'égard du fondement. L'ensemble de la communauté préfère ici être soumise à l'un des siens plutôt que directement à son origine.

2.3 Réappropriation du fondement

Mais pourquoi au juste avoir déplacé la division? Pour mettre fin à la commune dépossession à l'égard du fondement, à ce qui permet à la société d'être ce qu'elle est. La

⁶¹

Jean RICHARD, «la fin de la religion d'après Marcel Gauchet», Le Christianisme d'ici a-t-il un avenir?, sous la direction de Jean-Claude Petit et Jean-Claude Breton, Québec, Éditions Fides, 1988, p. 241.

⁶²Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 30.

nouvelle séparation exprime un choix, nécessairement autre que celui des sociétés primitives, soit celui de ne plus être en état de totale dépossession par rapport à la source du sens.

Bien que de nature différente, les sociétés primitives et étatiques ont en commun de se penser à partir d'un lieu autre. En effet, le fondement, la source du sens, dans les sociétés étatiques, vient toujours d'un ailleurs. En un sens, la discontinuité cruciale que représente l'État n'apporte pas de modifications substantielles à tous les niveaux de la société. La nouveauté vient du fait que la division temporelle n'existe plus, qu'elle a été résorbée. Même si la dépendance subsiste, les sociétés étatiques n'ont pas de lien de dépendance aussi drastique à l'égard de cet extérieur représentant le fondement social. Certes, la source du sens est toujours externe à la société, mais elle est perçue différemment. Le fondement est, comme Gauchet l'indique:

[...] actualisation d'une origine; mais chez lui l'origine est événement effectivement advenu et reconnu comme tel, à un moment datable de l'histoire - non pas un commencement immémorial du monde, un tournant dans le temps du monde très précisément inscrit dans le souvenir des hommes et y découpant un avant et un après également mesurables⁶³.

Ce passage démontre bien qu'avec l'avènement de l'État, la relation entre le passé et le présent se transforme. En effet, alors que dans les sociétés primitives le présent n'a de sens que dans la mesure où il perpétue continuellement le passé, la naissance de l'État fait

⁶³Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 191.

cesser cette nécessité d'un recours indéfini au passé. C'est à ce moment que le passé commence à n'être que le temps avant le temps présent. Il y a certes un respect rattaché au passé, où se loge le fondement, mais ce dernier n'est plus un point de scission d'une détermination centrale, un événement à répéter. Délivré de ce fardeau, le présent peut alors concevoir le passé comme une simple référence se rapportant à un événement advenu.

Affirmer que la division passe du temporel au politique, c'est également annoncer la fin de la division antérieure absolue entre les hommes et la source du sens. Dans les sociétés étatiques, le visible et l'invisible cessent de vivre parallèlement pour se croiser. Le monde des humains est en effet habité par la présence du monde invisible. Parlant des puissances surnaturelles, Gauchet écrit: «Elles ne peuplent plus simplement un univers parallèle perceptible au travers de ses influences magiques. Elles embrassent cet univers-ci, dont elles contrôlent au moins un secteur, et à l'égard duquel elles ont peu ou prou responsabilité instituante»⁶⁴. Par conséquent, la sphère de l'invisible devient accessible et par conséquent, le fondement devient questionnable. C'est ainsi qu'un membre de la société pourra s'affirmer comme étant l'intermédiaire de l'au-delà. Le sens du monde vient toujours des Dieux, et par conséquent d'un lieu autre, mais avec cette différence que ce sens a maintenant un représentant sur terre.

⁶⁴Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 37.

2.4 La hiérarchie

La société n'est plus dans un état de complète dépendance à l'égard du fondement, mais le prix à payer de ce nouveau choix est de taille. Il mène en effet à la suppression de l'égalité primitive au profit de la hiérarchie. Qu'est-ce que la hiérarchie? Gauchet la définit comme suit: «l'incorporation de l'altérité du fondement dans la substance même du lien social et sa diffusion ou sa réfraction tangible à tous les niveaux»⁶⁵. Le principe hiérarchique fait partie intégrante des sociétés étatiques et ce, deux façons: tout d'abord au sein de la sphère visible et ensuite entre la sphère visible et invisible.

L'origine de la hiérarchie dans les sociétés étatiques tient au fait que la dimension religieuse n'est plus une source de séparation et de liaison entre le visible et l'invisible, c'est-à-dire séparation au sens où les humains ne peuvent accéder au temps instaurateur et liaison au sens où le visible est le reflet, le miroir de l'invisible. La dimension religieuse est plutôt source de différenciation entre les hommes et de détermination quant au rôle social des individus.

Le principe hiérarchique est inhérent à la notion de pouvoir puisqu'il établit nécessairement un classement entre les hommes, selon qu'ils sont sujets ou souverains. Cette dernière catégorie, tout au haut de l'échelle sociale, agit à titre de principe unificateur

⁶⁵Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 33.

entre la société et son fondement. La hiérarchie pénètre et subordonne les composantes de la société. Selon Gauchet,

[p]ar la médiation de l'autre sacré ainsi incarné ou présentifié dans l'autre du pouvoir, au sommet de la pyramide des vivants-visibles, la puissance instauratrice perfuse pour ainsi dire matériellement dans sa sphère d'application, et de là, d'étage en étage, la pénètre et l'irrigue jusqu'en dernier rang des êtres⁶⁶.

Une référence à Tocqueville permet de mieux saisir ce que signifie le principe de hiérarchie. Gauchet cite Tocqueville qui affirme: «chaque caste a ses opinions, ses sentiments, ses droits, ses moeurs, son existence à part. Ainsi les hommes qui la composent *ne ressemblent point à tous les autres*, ils n'ont point la même manière de penser ni de sentir et c'est à peine s'ils croient faire partie de la même humanité»⁶⁷. L'État met fin à l'égalité qui prévalait dans les sociétés primitives et permet à la société de castes de se déployer, c'est-à-dire une société où les hommes ont un lien inégal entre eux et où les éléments du tout social sont subordonnés à ce dernier. Ainsi, la hiérarchie est-elle tout le contraire du rapport qu'entretiennent entre eux les Primitifs, alors que ces derniers savent qu'ils sont semblables même s'ils n'appartiennent pas aux mêmes groupes sociaux.

⁶⁶Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 33.

⁶⁷

A. De TOCQUEVILLE, De la démocratie en Amérique, tome premier, Gallimard, Paris, 1961, vol. II, cité dans Marcel GAUCHET, «Tocqueville, l'Amérique et nous», p. 85-86.

La structure hiérarchique suppose un univers holiste, c'est-à-dire un univers où il y a prééminence du collectif sur les agents sociaux. S'appuyant sur Louis Dumont, Gauchet affirme en effet que le principe hiérarchique est d'abord et avant tout une «façon d'affirmer ou de signifier la prééminence de l'ordre collectif, la subordination des êtres au tout qui les rassemble, la transcendance du social»⁶⁸. Les agents sociaux se trouvent dans une situation de dépendance envers un ordre supérieur qui les dépasse et qui est de nature religieuse.

Dans un autre ordre d'idées, ce qu'introduit de totalement nouveau l'avènement de l'État, c'est la possibilité pour le monde visible de communiquer avec le monde divin. La Loi est évidemment toujours hors de la société, dans un lieu Autre, mais le monde divin cesse d'être totalement inaccessible au monde terrestre, puisque l'État agit à titre de pont entre le visible et l'invisible.

2.5 Le pouvoir

Selon Gauchet, la caractéristique principale reliée à la naissance de l'État est la présence au sein du monde terrestre de représentants, d'administrateurs et d'interprètes du monde divin sur terre. La présence d'une représentation divine à l'intérieur de la sphère du visible introduit une différence de nature et de valeur parmi les membres de la communauté et a pour effet de modifier la relation entre les hommes. En effet, comme le souligne

⁶⁸

Marcel GAUCHET, «De l'avènement de l'individu à la découverte de la société», Revue européenne de sciences sociales, Tome XXII, No. 68, 1984, p. 111.

Gauchet: «[l]’incarnation de l’invisible était le moyen par excellence de marquer la continuité de la hiérarchie terrestre avec l’ordre céleste»⁶⁹.

Celui qui détient le pouvoir ne fait pas partie intégrante du visible, pas plus qu’il ne fait partie intégrante de l’invisible. En effet, le pouvoir incarne l’altérité, ou pour reprendre les termes de Gauchet, il lui faut «exhiber sa différence d’avec le commun des hommes. Il lui faut se faire voire comme *Autre*, et il ne peut à cette fin se présenter qu’en multipliant les signes de sa transcendance»⁷⁰. C’est ainsi que le représentant de la Loi fait oublier que la fonction qu’il occupe aurait pu être remplie par quelqu’un d’autre.

Mais d’un autre côté, le détenteur du pouvoir ne peut être le pouvoir, car ce faisant, il énoncerait la subjectivité de la Loi. Même s’il s’installe à l’extérieur du corps social, il ne peut, et ne doit pas prétendre occuper réellement ce lieu. Si c’était le cas, la société lui échapperait puisqu’il pourrait ne plus être reconnu par elle. Bref, comme le souligne Gauchet: «[i]l lui faut s’écarter de l’origine absolue, se proclamer lui-même originé pour en tirer sa puissance, puissance précisément de ramener la collectivité en un temps d’origine»⁷¹. Car se différenciant de la communauté pour marquer une distance, le détenteur du pouvoir peut ainsi délimiter cette communauté et la maîtriser.

⁶⁹Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 179.

⁷⁰

Marcel GAUCHET, «La logique du politique», Critique, Tome XXX, No. 329, octobre 1974, p. 913.

⁷¹Marcel GAUCHET, «Figures de la souveraineté», Textures, Nos. 2-4, 1971, p. 140.

Gauchet démontre bien par ce passage que le détenteur du pouvoir fait à la fois partie du monde visible et du monde invisible, sans toutefois faire partie totalement de l'un de ces deux mondes. Il écrit:

[l]e pouvoir fait signe d'un côté vers une extériorité au corps social, extériorité depuis laquelle celui-ci serait purement circonscrit, comme espace réel, et marque de l'autre côté l'impossibilité d'atteindre ce dehors (en tant qu'il représente la différence *dans* la communauté), la différence, donc, de l'espace social d'avec un espace réel, sa nature symbolique⁷².

La division entre les hommes à l'origine de la naissance de l'État place ces derniers soit du côté des dieux, ou encore, et surtout, du côté du commun des mortels. En ce sens, le pouvoir est, comme l'affirme Gauchet: «[...] à la charnière du visible et de l'invisible»⁷³. Le pouvoir qu'incarne le souverain sauvegarde théoriquement l'unité et l'harmonie de la société selon l'ordre reçu. Mais concrètement, le rôle du souverain, en tant que volonté suprême, va plus loin. La coercition lui est nécessaire pour soumettre ses sujets à la Loi. Une opposition dans la société lui confère le droit d'utiliser la contrainte à l'endroit des sujets sociaux, sous le signe de la volonté divine et ce, pour assurer la cohésion sociale. Le pouvoir réunit en effet, selon Gauchet: «la Loi, la violence, l'universel»⁷⁴.

⁷²Marcel GAUCHET, «Figures de la souveraineté», Textures, p. 142.

⁷³Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 36.

⁷⁴Marcel GAUCHET, «L'expérience totalitaire et la pensée de la politique», p. 19.

L'homme de pouvoir, c'est celui qui participe à la fois, mais non complètement à l'ici-bas et à l'au-delà. Gauchet le décrit comme «[...] un être du dedans, mais traversé par la différence souveraine du dehors, et de par sa nature même, rejeté à distance infinie de l'homme du commun»⁷⁵. Par conséquent, le pouvoir se trouve dans un perpétuel conflit «entre l'affirmation de sa transcendance radicale par rapport à la société, et l'affirmation de sa coïncidence avec la communauté»⁷⁶.

Devenant extérieur, le pouvoir devient un lieu depuis lequel il est possible de connaître et de maîtriser la communauté. En effet, le détenteur du pouvoir, étant du côté de la Loi, acquiert une reconnaissance quant à la définition du fait social de la part de ceux qui lui vouent obéissance. Ce dernier se présente comme étant au-delà et en dehors de la société et c'est justement ce qui rend la société intelligible et sujette à être transformée par le pouvoir. Étant hors de la société, il la voit en effet d'un point de vue privilégié: «La société est à comprendre et à changer: voilà ce qu'importe dans l'espace humain la dimension du pouvoir»⁷⁷.

Ainsi, la société devient intelligible à ses membres et même plus, elle devient malléable. Comme l'affirme Gauchet: «Un peut changer *tout* parmi les hommes»⁷⁸. Tel est

⁷⁵Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 22.

⁷⁶Marcel GAUCHET, «Figures de la souveraineté», p. 150.

⁷⁷Marcel GAUCHET, «L'expérience totalitaire et la pensée de la politique», p. 21.

⁷⁸Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 28.

la vision que présente le pouvoir. Avec le pouvoir, les individus ne sont plus totalement dépossédés à l'égard de leur société. Ils peuvent commencer à la déterminer, même si le fondement leur échappe encore. Cette situation, notons-le encore une fois, ne va pas de soi, elle procède d'un choix et nécessite une action concrète, soit l'instauration d'une nouvelle séparation.

Le pouvoir, selon Gauchet, est ce qui tente d'unir, ce qui normalise. «Le pouvoir est l'incarnation de la généralité au-dessus des intérêts particuliers, des visions parcellaires et de la diversité sociologique»⁷⁹. Il revient en effet au détenteur du pouvoir de dire ce qu'est la Loi, de l'appliquer, d'avoir recours à la force pour l'imposer et de prendre en charge les tâches touchant la collectivité. En plus de cela, le pouvoir joue un rôle de représentation. Ce qu'il représente? La différence. Le pouvoir dans la société est autre. Tout ce qu'il représente, de la puissance à la connaissance, en passant par la légalité, tend à manifester son altérité. Plus que l'être, c'est le paraître qui importe puisque c'est par exemple au travers de la gloire et des cérémonies que le pouvoir se révèle réellement.

Le changement fait partie intégrante des sociétés étatiques. Transformation et pouvoir vont de pair. Selon Gauchet, celui qui impose devient nécessairement celui qui change la société. C'est en ce sens qu'un passage s'effectue entre l'ordre reçu et l'ordre voulu et ce, non seulement au sein de la société, mais surtout à l'égard de son dehors. En effet, qui dit État dit domination et la domination est intrinsèquement sujette à l'expansion. La

⁷⁹Marcel GAUCHET, «L'expérience totalitaire et la pensée de la politique», p. 18.

logique de l'Empire se comprend en effet chez Gauchet par rapport à la domination universelle. Après s'être exercé sur sa propre société, celui qui domine devra dominer sur de plus grandes étendues et exercer sa puissance sur un plus grand nombre d'individus. Bref, il devra conquérir le monde afin de nier tout ce qui fait obstacle à sa souveraineté. C'est en ce sens que l'État et l'idée de conquête sont aussi intimement liés.

Le caractère dominateur de l'État se révélera sous divers visages au fil du temps. Gauchet souligne au passage le despote et le temple. Le premier correspond à une divinité sous des traits humains alors que le second est une entité inhumaine personnifiant une divinité et ayant des interprètes parmi les hommes. Mais quelque soit le visage que revêt la domination, un fait demeure: l'Autre religieux se déplace pour s'installer au sein de la sphère humaine ou pour reprendre les termes de Gauchet: il y a «concrétisation de l'extra-humain dans l'économie du lien inter-humain»⁸⁰.

Par conséquent, et c'est là le trait capital des sociétés étatiques, il se trouve parmi les hommes des représentants du lieu inaugural, des porte-parole des dieux. Ces hommes ne font pas qu'occuper des fonctions différentes. Leur participation à l'invisible fait qu'ils sont fondamentalement différents des autres. D'où l'inégalité entre les hommes introduite par l'État.

⁸⁰Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 30.

La guerre n'est certes pas l'apanage des sociétés étatiques. La guerre existait effectivement avant l'avènement des sociétés étatiques. Mais l'État transforme la guerre dans sa structure, sa signification, ses buts et les éventualités recherchées. La guerre ne sert plus, comme dans le cas des sociétés primitives, à sécréter l'identité des groupes par leur opposition aux autres groupes. Toutefois, la guerre n'a pas pour but de supprimer l'adversaire, mais de l'absorber. Le principe de subordination est inscrit dans la logique même de l'État et la conquête n'est que son prolongement. Le souverain, de par sa position à mi-chemin entre le visible et l'invisible, doit chercher l'expansion et l'intégration de ce qui n'est pas déjà sous son emprise. Gauchet explique: «La relation de pouvoir interdit pratiquement en effet l'équilibre statique. Le plus haut que le commun des hommes est condamné à s'affirmer toujours plus haut, toujours plus loin du reste des mortels, toujours plus différent»⁸¹.

Ce passage démontre bien la signification de la logique impériale. L'Empereur ne peut se contenter d'agir comme le commun des mortels. Étant celui le plus près des Dieux, il n'a pas d'autres choix que de démontrer le bien fondé de sa position. Les visées expansionnistes de l'Empereur répondent à cette nécessité de se montrer plus haut que tous les autres. En effet, en s'appropriant davantage de terres et en soumettant des peuples à sa volonté, il s'affirme comme le plus haut des vivants et confirme son statut.

⁸¹Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 38.

2.6 Un ordre voulu

En plus d'être source d'inégalité, les porte-parole des dieux sont également à la source de la contestation des dieux par les hommes. En effet, la présence du divin dans la sphère terrestre, ou plus précisément son incarnation, rend les dieux accessibles et contestables.

En infléchissant le cours de l'altérité, l'émergence de l'État transfère l'altérité du dehors au dedans, et par conséquent, elle met l'altérité à la disposition des hommes. Qui plus est, l'altérité peut alors faire l'objet de luttes et de débats entre les hommes. Elle devient interrogeable même en son fondement. En ce sens, l'émergence de l'État fut certes le premier pas vers l'émancipation humaine.

Le changement existe dans les sociétés étatiques, ou plutôt il perdure. Le changement faisait en effet partie des sociétés primitives même si celles-ci s'employaient à le conjurer. Ainsi, l'inédit réside dans le fait que le changement n'est plus ignoré, mais assumé. La société étatique n'est donc pas source de changement et de mobilité accrue. Qu'apporte-t-elle alors? Gauchet explique: «[c]'est qu'elle remodèle les rapports tant intra- qu'inter-sociaux, de telle sorte que dans leur jeu de forces le plus matériel, ils tendent à impliquer et à ébranler l'inquestionnable institué tenant les êtres ensemble»⁸².

⁸²Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 29.

Plutôt que de subir leur vie sociale, les hommes peuvent commencer à penser à la créer. La naissance de l'État constitue une révolution politique, en tant qu'introduction d'un pouvoir séparé rendant à la société le germe de sa propre possession. Contrairement aux sociétés primitives qui reçoivent un ordre, les sociétés étatiques commencent à pouvoir penser avoir l'ordre qu'elle désirent.

Passant lentement d'un ordre reçu à un ordre voulu, ce dernier ne se réalisant pleinement que dans les sociétés modernes, il ne s'agira plus de perpétuer les enseignements antérieurs, mais d'avoir petit à petit la mainmise sur eux. Comme le mentionne Gauchet: «le pouvoir de quelques-uns au nom des dieux, c'est le commencement, ô combien timide et dissimulé, mais irréversible, d'un pouvoir de tous sur les décrets des dieux - début aussi indiscernable que certain d'une prise collective sur l'ordre déclaré soustrait à la prise»⁸³. C'est en ce sens que le pouvoir politique fut la source première de l'affranchissement des hommes à l'égard de la détermination religieuse.

L'avènement de l'État fut certes décisif, mais les changements qu'il a permis ne furent pas instantanés. En effet, comme le fait remarquer Gauchet: «[...] si profonde, si décisive qu'ait été la cassure, elle ne s'en est pas moins opérée à l'intérieur d'un cadre envers et contre tout conservé, en se mouvant dans la relation anciennement établie avec l'englobant naturel, sans rien y déplacer de fondamental»⁸⁴.

⁸³Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 31.

⁸⁴Ibid, p. 89.

Ainsi, malgré les transformations provoquées par l'émergence de l'État, certains éléments de la société précédente perdurent. C'est notamment le cas du caractère hétéronome de la communauté, comme le démontre ce passage où Gauchet affirme, «si les choses sont ainsi, c'est que les Autres, les Dieux, c'est que l'Autre, l'Absolu, le Dieu unique et tout puissant, les ont voulues comme elles sont»⁸⁵. L'État ouvre peut-être la voie à l'autonomie, mais il reste que celle-ci n'a pu se déployer et se concrétiser que progressivement et que par conséquent, l'hétéronomie perdura longtemps après la naissance de l'État. Cette naissance marque tout de même le premier pas d'un ordre subi vers un ordre voulu. Mais la marche de l'homme aura été longue pour arriver à soumettre l'univers à son emprise. Ainsi est-il possible de constater que la vision non-évolutionniste de Gauchet n'exclut pas tout aspect progressif de la société, l'autonomie étant précisément un aspect ayant subi une constante évolution au fil des ans.

2.7 Conclusion

Chez Gauchet, l'État est le résultat du déplacement de la division qui existait précédemment dans les sociétés primitives. Plutôt que d'être temporelle, la division est maintenant politique. Ainsi, il y a aussi réappropriation de la source du sens. Qui plus est, celle-ci devient accessible et par conséquent, elle appelle l'action humaine transformatrice. Mais le déplacement de la division au sein de la communauté des hommes a aussi pour

⁸⁵Marcel GAUCHET, «Tocqueville, l'Amérique et nous», p. 73.

conséquence de mettre un terme à l'égalité primitive. Elle amène avec elle la hiérarchie et consacre le pouvoir parmi les hommes

En définitive, les sociétés étatiques incarnent ce que les sociétés primitives cherchaient à éviter, soit la représentation de l'au-delà par un individu issu du monde terrestre, ou en un mot: le pouvoir. En fait, l'État et le pouvoir sont intimement liés, c'est-à-dire que le pouvoir alimente l'État en tant qu'artisan de la division sociale et réciproquement, l'État est le prolongement de l'inégalité qui prévaut entre les dominants et les dominés.

Ce n'est pas par hasard si le religieux est central pour l'étude de l'État. Comme le dit lui-même Gauchet: «[...] la clé du problème de l'État est à chercher du côté des racines profondes du fait religieux»⁸⁶. Il appert que le rapport au divin permet de saisir ce qui a permis un jour à l'État de naître. L'agencement de la société par rapport au sacré, voilà le point commun des sociétés sans et avec État. Et c'est ce qui doit être étudié pour comprendre ce qui a permis l'avènement de l'État.

L'analyse de l'État chez Gauchet démontre une fois de plus l'originalité de son apport méthodologique. L'État représente en effet une rupture, un renversement total de la logique précédente. Des sociétés primitives aux sociétés étatiques, il y a certes une constante, soit la présence d'une division, mais il n'y a pas de progression ou d'évolution qui explique le passage de l'un à l'autre. Il s'agit plutôt d'un choix autre donnant lieu à des conséquences

⁸⁶Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 5.

différentes. Les sociétés primitives ont choisi l'égalité entre les membres de la société au prix d'une dépendance à l'égard du fondement social. Les sociétés étatiques ont choisi de s'approprier le fondement social pour pouvoir changer la société au prix de la division politique.

L'étude des premières sociétés étatiques permet de saisir davantage notre problématique. Il est clair que chez Gauchet la naissance de l'État est associée à la division politique. Mais cette division politique, qui sépare les hommes entre ceux qui sont près des Dieux et ceux qui sont plus près des hommes, suppose une division entre le ciel et la terre, division incarnée par la révolution de la transcendance. Car si une indivision subsistait entre l'ici-bas et l'au-delà, les hommes seraient tous égaux entre eux et personne ne pourrait se détacher du commun des mortels pour se placer entre les humains et les dieux et ainsi, l'État ne pourrait émerger. C'est en ce sens que nous avons affirmé comme hypothèse qu'il y a une correspondance entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. L'État est incompatible avec les sociétés primitives du fait même de la structuration de la religion première. La division politique, incarnée par l'État, nécessite une scission entre l'ici-bas et l'au-delà, scission incarnée par la révolution de la transcendance.

3. LA RÉVOLUTION DE LA TRANSCENDANCE

3.1 Introduction

Selon Gauchet, la révolution de la transcendance constitue l'événement religieux le plus significatif de l'histoire. Les religions de la transcendance, du moins celles qui supposent un Dieu créateur indépendant de sa création, sont apparues au courant du demi-millénaire avant Jésus-Christ. Nous pourrions dire qu'elles ont persisté jusqu'à la Réforme luthérienne alors que la transcendance dans l'immanence s'est peu à peu imposée comme vision.

Cette révolution se distingue nettement de la situation qui prévalait du temps des sociétés primitives. Gauchet affirme à ce sujet: « [I]à où continuait de régner l'*actualité de l'originel*, on passe dans la *présence de la transcendance*»⁸⁷. Ainsi, le fondement n'est plus perpétué indéfiniment par la tradition, mais il devient présent et accessible de par la nouvelle division instaurée, soit la division spatiale, c'est-à-dire la révolution entre l'ici-bas et l'au-delà.

Dans cette section, nous verrons que la révolution de la transcendance correspond à une époque précise, soit la période axiale et qu'elle a donné lieu à une scission entre l'ici-bas et l'au-delà. Comme il sera possible de le constater, les conséquences de cette

⁸⁷Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 145.

révolution ressemblent à celles engendrées par la naissance de l'État, c'est-à-dire, à titre d'exemple, que la dépendance du monde visible à l'égard de son fondement commence à régresser et que s'esquisse lentement la possibilité par les hommes de transformer leur environnement. Mais dans un contexte de transcendance, il y a accentuation de ces phénomènes. Nous serons finalement amenés à expliquer davantage le contenu de notre hypothèse, à savoir qu'il y a une correspondance entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. Sur le plan chronologique, la naissance de l'État précède la révolution de la transcendance. Mais d'un point de vue des possibles de l'histoire, Gauchet semble présenter leur émergence de façon simultanée, c'est-à-dire que la naissance de l'un suppose la présence de l'autre.

3.2 Époque axiale

La division entre le visible et l'invisible que suppose, selon notre hypothèse, l'avènement de l'État ne s'est pleinement concrétisé qu'environ 2000 ans plus tard, soit lors de l'époque axiale. L'époque axiale correspond à la révolution de la transcendance ayant donné lieu à une dichotomie entre l'ici-bas et l'au-delà, c'est-à-dire entre le monde humain et le monde des dieux. La division n'est alors plus temporelle, mais spatiale. La source de la raison d'être de la société n'est plus logée dans un passé inaccessible, mais elle est rendue présente par le représentant du divin sur terre. La fondation ne fait plus partie du mythe, elle est incarnée par ce représentant. Ainsi, la division spatiale qui s'exprime dans la révolution

de la transcendance se manifeste sensiblement de la même façon, quoique plus profondément, que la division politique exprimée dans la naissance de l'État.

La révolution de la transcendance, ayant eu lieu à l'époque axiale, renvoie à une dualité entre le visible et l'invisible. En se rapportant au texte de Gauchet, nous pourrions définir cette révolution en ces mots: «Écart de l'ici-bas et de l'au-delà, subjectivation du principe divin, universalisation de la perspective de vie: ce sont les résultantes fondamentales de la subversion religieuse, logée dans l'intimité même de l'articulation collective, qui percent et cristallisent au sein du discours social lors de la surrection spirituelle de l'époque axiale»⁸⁸. Cette révolution, du fait qu'elle disjoint les sphères du visible et de l'invisible, ouvre la porte à un phénomène, soit la sensation par les hommes d'êtres délaissés des dieux, et à un questionnement, à savoir quelle quête du salut privilégier: le salut terrestre ou divin?

La période axiale, ainsi nommée par Karl Jaspers, s'étend environ entre 800 et 200 ans av. J-C. dans divers pays tels que la Perse, la Chine, l'Inde, la Grèce, la Palestine⁸⁹. L'époque axiale correspond à une métamorphose entière du religieux sous la forme de la transcendance, dont les racines, affirme Gauchet, se trouvent du côté du dispositif étatique. L'émergence de l'État, comme il a été possible de le constater dans le chapitre précédant, divise en effet les hommes soit du côté des dieux, soit du côté des humains. Que signifie

⁸⁸Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 42-43.

⁸⁹Ibid, p. 42.

cette révolution de la transcendance? C'est en fait une déliaison, un écart instauré entre l'ici-bas et l'au-delà, une personnification terrestre des forces surnaturelles.

La manifestation de la période axiale est fonction de la conversion de l'Autre, de l'altérité. Cette conversion explique en effet le nouveau rapport qu'entretient la société à l'égard de ce qui lui est extérieur, en l'occurrence son fondement. Ultérieurement, la révolution de la transcendance amènera les hommes à délaisser leur monde pour en souhaiter un autre dans une recherche de rédemption. Cette situation, vécue après le passage du Christ sur terre, déborde cependant des propos de la présente thèse.

De par son épanouissement intégral, note Gauchet, il est laborieux de concevoir l'époque axiale dans sa totalité. Elle est certes soumise à des développements, mais également à des brisures.

Le monothéisme est l'une des créations religieuses les plus manifestes de l'époque axiale. Par le monothéisme, la fondation cesse d'être définie par la référence à une multitude de symboles divins pour être logée dans une seule représentation divine. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette situation engendre une dualité plutôt qu'une unicité. Gauchet affirme en effet: «le paradoxe étant ici que l'avènement de la thématique de l'Un va dans le sens de la

transcendance et de la dualité ontologique, alors que l'ancienne économie du multiple est la condition et la clé de la représentation d'un seul monde»⁹⁰.

Le caractère équivoque de l'émergence du monothéisme par rapport à la révolution de la transcendance persiste comme c'était le cas lors de la naissance de l'État. Gauchet mentionne à ce sujet: «[...] les ambiguïtés premières du monothéisme et sur l'énorme distance séparant l'idée du dieu transcendant à la naissance de son complet développement en termes de structures [...]»⁹¹. Ainsi faut-il comprendre que l'arrivée de la révolution de la transcendance n'a pas donné lieu à une transformation immédiate et profonde de la société, qui se serait reflété par exemple par le monothéisme et l'opposition radicale entre le visible et l'invisible.

Bien que la question du monothéisme mériterait d'être approfondie, elle reste, dans le cadre du présent travail, accessoire. En effet, que les sociétés soient monothéistes ou polythéistes, c'est une question secondaire. Gauchet affirme plutôt: «[c]'est affaire de position de Dieu vis-à-vis du monde, et, plus précisément encore, d'articulation entre l'humain-mondain et le divin»⁹².

⁹⁰Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 45-46.

⁹¹Ibid, p. 90.

⁹²Ibid, p. 99.

3.3 La division spatiale

La rupture de la transcendance correspond à un renversement de la logique primitive: l'actuel et l'originel se fusionnent au lieu d'être séparées, alors que les sphères du visible et de l'invisible se divisent après avoir été unies. Gauchet parle de "fusion" et de "compénétration" ⁹³ entre l'originel et l'actuel pour expliquer le résultat de la division spatiale de la transcendance.

Aussi, au même titre que le passé et le présent étaient en complète disjonction dans les sociétés primitives, le visible et l'invisible deviennent en complète disjonction avec la révolution de la transcendance. Cette division est à la base et est engendrée par la division politique manifeste dans les sociétés étatiques. En effet, la division politique suppose une division entre le visible et l'invisible, puisque la distinction entre les hommes se fait en fonction de leur distance par rapport à l'invisible. Mais la division entre le visible et l'invisible suppose également une division politique, puisque cette dernière porte en elle le germe permettant le déploiement de la séparation visible / invisible. C'est en ce sens que nous affirmons que la naissance de l'État et la révolution de la transcendance s'alimentent mutuellement.

La transcendance s'oppose en fait à l'immanence primitive. Plutôt que d'empêcher l'accessibilité de la société à son fondement, la transcendance le permet. Ce constat est le

⁹³Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 54.

fruit d'un changement de perception du temps. Si immanence il y a, c'est qu'une division sépare le passé fondateur du temps présent. Et cette division, plutôt que de rendre absent le passé, le fait constamment revivre: elle en est le reflet, la copie conforme. Dans un tel contexte où l'action transformatrice n'a pas sa place, les dieux se retrouvent dans un monde fini, achevé et leur rapport au monde visible se limite à être présent et à influencer ce monde à l'occasion, plutôt qu'à vouloir le contrôler. Avec la transcendance, le passé et le présent sont réunis, c'est-à-dire qu'une division ne traverse plus le passé fondateur et la sphère humaine. Par conséquent, la sphère divine est à la fois source et garant de l'organisation présente.

Que font les sociétés de cette dualité? De deux choses l'une. Ou bien elles tentent de faire fi de sa présence, de la laisser loin derrière pour revenir à l'unité primitive. Ou bien elles misent sur cette dualité et travaillent à ce que la scission entre le visible et l'invisible s'approfondisse. Dans le cas des sociétés primitives, l'Un est donné, par la conjonction visible/invisible, du fait de la disjonction passé fondateur/présent. Dans les sociétés issues de la révolution de la transcendance, l'Un a un autre sens: il est ce qui se profile derrière le multiple, du fait que la création renvoie à un seul Créateur. À ce sujet, Gauchet affirme:

.Au sein d'un univers posé comme ultimement *un*, la pensée répond à une logique du *multiple*; alors que dans un univers partagé entre présence et absence surgit une pensée gouvernée par la visée de l'un. Tel apparaît, ramené à sa plus étroite expression, le moment-pivot ou le tournant axial de la pensée humaine considérée à la fois dans son inscription sociale et dans son expression religieuse⁹⁴.

⁹⁴Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 49.

Il est possible de concevoir l'univers comme un tout, du moment où, même si ultérieurement leur unité est restituée, les sphères visible et invisible sont complètement séparées.

Au cours de l'histoire, la révélation aura pour conséquence de transformer la perception du monde: le divin agit dans le temps actuel plutôt que d'avoir agi uniquement lors du moment fondateur, comme c'était le cas dans les sociétés primitives. Ainsi, le monde n'est plus à recevoir, il est à comprendre. Parlant de la révélation, Gauchet affirme: «[c]e qu'elle apporte et qui est censé s'imposer à l'entendement des hommes comme quelque chose qui le dépasse s'avère être en fait quelque chose qu'il peut faire sien et se rendre même, quelque chose dont il peut pénétrer le sens et éprouver la portée du dedans, par ses propres moyens»⁹⁵.

La révolution de la transcendance a ouvert la porte à un phénomène à première vue paradoxal, soit la diminution de l'altérité au profit d'un accroissement de l'immanence humaine. Comment expliquer que le passage d'une divinité multiple à une divinité unique ait eu cet effet? Gauchet explique que la liberté des hommes est proportionnelle à la grandeur des dieux ou pour reprendre ses termes: «le degré d'obligation des hommes envers la loi qui leur vient du dehors est en raison inverse, contre les apparences, de la

⁹⁵Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 60.

concentration et de la séparation du divin»⁹⁶. La communication avec le divin est maintenant directe et intérieure plutôt que de passer par une hiérarchie.

Avec la révolution de la transcendance, les sphères du visible et de l'invisible cessent de cohabiter et elles se divisent. Par conséquent, les dieux ne sont plus confinés à un passé mythique et se retirent graduellement du monde et par extension, les hommes, laissés peu à peu à eux-mêmes, commencent à questionner la Loi fondatrice et à prendre contrôle de leur organisation sociale.

En ce sens, la division entre l'au-delà et l'ici-bas est à l'origine de la liberté moderne. Séparé de Dieu, laissé à lui-même, l'homme n'aura d'autre choix que de développer sa connaissance et son autonomie. Gauchet va plus loin: «[n]on seulement ainsi la séparation divine fournit-elle le pivot d'une entreprise de ressaisie par les hommes des raisons présidant de l'au-delà à leurs destinées, mais encore livre-t-elle les bases premières d'une intelligibilité du monde indépendant de Dieu»⁹⁷.

La division spatiale qui s'instaure avec la révolution de la transcendance mène à la relativisation de l'extériorité religieuse. En effet, cette division, incarnée par un dieu-sujet régnant sur les hommes au temps présent, permet aux hommes de communiquer avec leur dieu ainsi que d'interpréter et de remettre en cause ses paroles.

⁹⁶Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 53.

⁹⁷Ibid, p. 57.

Comme il a été possible de le constater dans la section précédente, l'Empereur est le pont entre le visible et l'invisible, pont qui ne pouvait exister dans les sociétés primitives. Mais avec la révolution de la transcendance, le détenteur du pouvoir commence timidement à rendre compte de l'absence de l'invisible. Avec le temps, l'Empereur en vient à manifester davantage l'absence du divin qu'il ne le représente. Ainsi, nous pourrions dire que la révolution de la transcendance a ouvert la porte au fait que l'Empereur représente la division ainsi que la solitude des hommes par rapport au principe divin et qu'ultérieurement, plutôt que de lier le visible et l'invisible, l'État mettra au grand jour l'abîme qui les dissocie l'un de l'autre.

La scission entre l'ici-bas et l'au-delà apporte une nouvelle problématique aux hommes qui se traduit sous forme de questionnement: laquelle des lois, terrestre ou céleste a préséance? En fait, elles ne sont point contradictoires en soi puisque la Loi terrestre provient de la Loi céleste et à ce titre, suivre la première revient, par extension, à suivre la seconde. Mais le fait qu'elles soient maintenant dissociées, qu'une profonde distance les éloigne l'une de l'autre, rend constante la possibilité d'un litige entre les deux Lois. Une partie de l'activité humaine qui tente de se conformer à l'au-delà peut faire l'objet d'une remise en question et en ce sens, tout ne peut être maîtrisé et ce, même s'il demeure toujours possible de se référer à l'au-delà.

C'est toute la perception de ce bas monde qui se modifie avec sa séparation d'avec le monde divin. Pour les uns, le monde terrestre fait l'objet d'une dépréciation, tous les

efforts devant plutôt être consentis envers l'au-delà puisque là se trouve la source du repentir. En ce sens, la scission entre l'ici-bas et l'au-delà donne lieu à un rejet du monde terrestre au profit du monde divin. Pour les autres, le monde terrestre doit suivre à la lettre les préceptes divins et ce, afin de relier à nouveau de façon plus étroite la source d'avec sa fondation. Ce sont là des positions extrêmes, laissant place à d'autres possibilités, telle la présence de personnes vivant à l'écart des hommes et voués uniquement au monde divin. Ces personnes vivent parallèlement avec une majorité d'individus qui, elle, est vouée au monde terrestre, mais qui se réalise au niveau spirituel en vouant un respect aux hiérarchies et en profitant de l'enseignement des ecclésiastiques.

3.4 Malléabilité de l'univers

Les organisations pré et post étatiques relèvent de deux différents modes de pensée par rapport à ce qui leur est extérieur. En fait, comme Gauchet l'explique: «Il s'agit dans les deux cas de la détermination intégrale de la réalité présente par un principe situé absolument au-dehors d'elle: par l'origine, par le passé fondateur dans le premier cas, par le sujet divin dans le second»⁹⁸. Et c'est dans le second cas qu'émerge la possibilité que le monde n'ait plus à répéter l'enseignement des dieux et des ancêtres qui fut donné lors du moment inaugural et que le monde puisse être compris et transformé. Avec la révolution de la transcendance, l'homme maître de la nature n'est certes pas né, mais il est devenu possible.

⁹⁸Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 74.

Avec la révolution de la transcendance, le monde terrestre n'a plus à s'incliner et à obéir à un passé fondateur. Les germes de l'autonomie sont maintenant au coeur de la société. Car le sens du monde se présente maintenant sous les traits d'un Dieu sujet présent et par conséquent, sujet à être interrogé et interprété. Telle est la révélation: Dieu est un mystère, mais le fondement est partiellement accessible à l'esprit des hommes.

L'accessibilité du fondement rend l'ordre social exposé à la critique, c'est-à-dire qu'il est désormais possible de penser à un devoir-être et donc, à transformer le social. Il ne s'agit plus en effet pour les sociétés de recevoir leur raison d'être du divin pour se conserver. De par l'écart introduit par la transcendance, l'action humaine peut maintenant se déployer. Bref, l'homme assujetti cède le pas à l'homme créateur.

La révolution de la transcendance, selon Gauchet, va plus loin dans la transformation de l'organisation sociale que ne l'avait fait l'avènement de l'État. En effet, les premières sociétés étatiques ressemblent aux sociétés primitives dans la mesure où la disposition des hommes et des choses est prédestinée et où les sphères du visibles et de l'invisible tendent à s'arrimer l'une à l'autre. La révolution de la transcendance, quant à elle, renverse cette logique en apportant une dualité sans précédent entre les deux mondes. Gauchet explique ainsi ce que représente cette révolution:

L'avènement, ici, est très précisément le réaménagement de cette articulation du visible et de l'invisible, la conjonction se retournant en disjonction, la complémentarité en différence, l'ajustement en écart. Le fondamental, l'originel nourricier d'où irradie le sens, ce

n'est plus dans le donné avec le destin qui vous revient qu'il se livre, mais en deçà, moyennant traversée intense pour le trouver. Ce n'est plus ce qui charnellement s'atteste partout de l'échelle humaine et cosmique des supériorités: c'est autre chose, au delà⁹⁹.

L'instabilité et la mobilité sont filles de la révolution de la transcendance. À l'inquestionnable institué primitif se substitue le questionnable. La division entre les sphères visible et invisible fait en sorte que le pouvoir ne peut tout contrôler. Ainsi, l'immutabilité cède le pas à la création dans les sociétés de la transcendance et ce, dû au fait que le lieu inaugural devient intelligible. Gauchet explique la nature de cette nouveauté ainsi: «le sens de l'être cesse d'être simplement donné ou reçu pour devenir à percer et à reconstruire, étant entendu qu'il existe et qu'il est accessible, que les desseins de Dieu sont à la fois insondables et essentiellement connaissables»¹⁰⁰. La société abandonne la logique qui privilégie la répétition au profit de l'action transformatrice.

Le rapport à la nature subit une profonde altération suite à la révolution de la transcendance. La sphère divine étant dès lors séparée du monde terrestre, ce dernier peut travailler à sa propre transformation. L'homme d'action remplace ainsi l'homme de préservation de la tradition: «Tout ce que l'homme, autrement dit, avait initialement retourné contre lui-même au profit de l'inaltérable identité de l'être, devient le moteur d'une action illimitée à l'égard de ce qui l'entoure, son propre monde et le monde naturel»¹⁰¹.

⁹⁹Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 48.

¹⁰⁰Ibid, p. 56.

¹⁰¹Ibid, p. 82.

Contrairement aux sociétés primitives où l'intervention au niveau de la nature n'a pas sa place, les sociétés de la transcendance renversent cette logique en mettant fin à l'association entre les hommes et la nature.

3.5 La naissance de l'État et la Révolution de la transcendance

Clastres affirme le caractère accidentel propre à l'avènement de l'État: «[...] événement fortuit qui n'avait aucune raison de se produire et qui s'est cependant produit»¹⁰². Mais selon Gauchet, l'État n'est pas tout droit sorti du néant comme semble le croire Clastres. Il procède d'une division qui a toujours été présente et, bien qu'il n'était pas prédestiné à se développer, il s'inscrit dans une logique qui rend son avènement compréhensible.

Il y a correspondance entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance et non pas une relation de cause à effet, puisque l'on ne peut dire lequel vient avant. Parlant du lien qui les unit, Gauchet mentionne:

Ce qui n'est pas dire que ce sont des changements dans la sphère religieuse qui sont la *cause* de l'avènement de l'État, comme s'il y avait antériorité d'un processus sur l'autre. Mais que l'apparition d'une instance détachée de garantie de l'ordre universel et de définition des

¹⁰²

Pierre CLASTRES, «Liberté, Malencontre, Innommable», Étienne de la Boétie. Le Discours de la servitude volontaire, Texte établi par Pierre Léonard, Paris, Éditions Payot, 1993, p. 235.

fins collectives est rigoureusement inconcevable sans une reformulation en profondeur de la vision de l'au-delà¹⁰³.

Chronologiquement parlant, la révolution de la transcendance succède à l'État. Mais philosophiquement parlant, la naissance de l'État se nourrit autant de la révolution de la transcendance que cette dernière peut se nourrir de l'État et ce, même si à ce moment cette révolution n'est qu'une donnée latente, c'est-à-dire qu'elle ne s'est pas manifestée.

La naissance de l'État ne peut être considérée simplement comme l'émergence du politique hors de la sphère religieuse, car il s'agit tout aussi bien d'une évolution de la religion elle-même. On pourrait dire en somme qu'avec l'avènement de l'État, la religion prend figure politique en s'exprimant par la dichotomie "dominants-dominés"¹⁰⁴, tandis que la politique apparaît elle-même sous une figure religieuse, puisque la division entre gouvernants et gouvernés prend la signification religieuse de la dichotomie "sacré-profane"¹⁰⁵.

Les sociétés primitives ne connaissent pas de pouvoir séparé, donc d'État, parce qu'elles s'emploient justement à conjurer son apparition. Le fondement, la source du sens, est placé dans un passé inaccessible puisqu'une division est instaurée entre ce passé fondateur et le présent. Ainsi, nul ne peut prétendre parler au nom de la Loi ou prétendre

¹⁰³ Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 39.

¹⁰⁴ Jean RICHARD, «La fin de la religion d'après Marcel Gauchet», p. 242.

¹⁰⁵ Ibid, p. 242.

l'incarner puisque la division temporelle fait en sorte que personne dans la société n'a accès au fondement. D'où l'égalité politique, puisque même s'il existe des différences entre les individus, notamment au niveau de leurs fonctions sociales, ils sont tous dépourvus à l'égard de l'entendement de la société et de sa source.

Comment comprendre le passage de la société primitive à la société étatique? Comme il a été mentionné précédemment, c'est en substituant à la division temporelle une division politique. Mais comment au juste cette substitution a-t-elle été rendue possible? La clé se trouve dans le rapport entre le visible et l'invisible. Tant et aussi longtemps que le visible reste hors de portée de la sphère humaine, l'État ne peut émerger. Mais dès lors que le monde terrestre a accès aux décrets des dieux, toute la perspective change et la naissance de l'État est imminente puisque s'élèvera parmi les hommes un individu disant parler au nom de la Loi.

Pourquoi faire intervenir la révolution de la transcendance pour expliquer la naissance de l'État alors que cette révolution n'a lieu, dans les faits, que près de 2000 ans plus tard? La division entre les hommes se fait selon la distance qui les sépare des Dieux. Les gouvernants sont près des Dieux, alors que les gouvernés ne le sont pas. Ce qui suppose qu'il doit déjà y avoir eu une division, ne serait-ce que dans la pensée, entre l'ici-bas et l'au-delà. Sinon, comment serait-il possible d'être près ou loin des Dieux? Ainsi, la division politique suppose au préalable une division spatiale. Mais la division spatiale suppose également une division politique. Non seulement parce que la division politique

survient effectivement avant, mais aussi parce que les Dieux s'infiltrèrent dans la sphère du visible par le biais de certains hommes. À ce sujet, Gauchet explique: «Par la médiation de l'autre sacré ainsi incarné ou présentifié dans l'autre du pouvoir, au sommet de la pyramide des vivants-visibles, la puissance instauratrice perfuse pour ainsi dire matériellement dans sa sphère d'application, et de là d'étage en étage, la pénètre et l'irrigue jusqu'au dernier rang des êtres»¹⁰⁶. C'est pourquoi nous parlons de correspondance, de parallélisme entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance puisque nous ne pouvons dire qui naît de qui. Les deux éléments s'alimentent effectivement l'un et l'autre.

La division spatiale provient d'un autre choix, soit celui de permettre à l'autonomie des hommes de se concrétiser. La division politique est le premier pas ayant permis aux hommes de ne plus être en radicale dépossession à l'égard de l'invisible, alors que la division spatiale est nécessaire pour que puisse un jour se réaliser l'autonomie humaine. En séparant l'univers entre la sphère divine et la sphère humaine, la figure divine tend graduellement à s'éloigner et à ne plus avoir de contacts directs avec les hommes. Laissés à eux-mêmes, ils n'auront d'autres choix que de développer leur autonomie. Cette situation est à l'opposée de celle vécue par les Primitifs alors que le monde invisible évoluait sur la même surface qu'eux, comme en fait foi l'exemple cité précédemment où le chasseur dit que les dieux lui font atteindre le gibier, alors que c'est lui qui tire la flèche.

¹⁰⁶Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 33.

D'un point de vue historique, il reste que les racines de la révolution de la transcendance se trouvent du côté de l'avènement de l'État. En effet, c'est par l'apparition d'un pouvoir séparé qu'ont pu se développer les grandes religions de la transcendance. En ayant un représentant parmi les hommes, la sphère du divin a pu s'éloigner de la sphère terrestre. Évidemment, cet éloignement n'est pas instantané; il est le fruit d'un long processus.

Si nous parlons donc de correspondance entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance, c'est précisément pour illustrer ce propos: la naissance de l'État se nourrit autant de la révolution de la transcendance que la révolution de la transcendance se nourrit de l'État. Gauchet affirme clairement que la naissance de l'État est le fruit d'une division politique. Ce qu'il ne dit pas, mais qui est implicite dans sa pensée, c'est que cette division politique s'appuie sur une division potentielle, soit la division entre l'ici-bas et l'au-delà. Dans un monde où les sphères du visible et de l'invisible évoluent sur la même surface, il ne peut y avoir d'hommes plus près de l'invisible. Mais lorsqu'il y a dichotomie entre ces deux sphères, une différence s'impose entre ceux qui sont près et ceux qui sont loin de l'invisible. D'où la nécessité de la révolution de la transcendance dans l'élaboration du principe étatique. Mais dans les faits, le principe étatique vient avant la révolution de la transcendance. Cette révolution accentue les phénomènes qu'a permis la naissance de l'État, soit l'écart entre le monde des vivants et celui des forces naturelles, la division entre les hommes et la réappropriation du fondement social.

3.6 Conclusion

En définitive, la révolution de la transcendance a mené les sphères du visible et de l'invisible en complète disjonction. L'ici-bas et l'au-delà se divisent en effet à un point tel que ce dernier ne se manifesterait plus. D'où un corrélat, selon nous, soit l'avènement d'un représentant du divin sur terre afin d'interroger la Loi divine, de l'incarner et de l'imposer à l'ensemble de la population.

De façon générale, ce que décrit Gauchet n'est pas nécessairement le reflet de la réalité, car il est conscient du poids et de la puissance de la tradition. Aussi, tient-il à différencier la réalité concrète de la réalité envisageable: «L'existence du possible est une chose, son exploitation (ou non) en est une autre»¹⁰⁷. C'est ainsi qu'avec la révolution de la transcendance, tout comme avec l'avènement de l'État, un décalage persiste entre le moment où l'idée se trouve virtuellement dans la société et le moment de sa pleine réalisation. La méthodologie de Gauchet permet encore à ce moment de saisir son originalité. Les possibles de l'histoire ne correspondent en effet pas à l'histoire empirique. Des potentialités peuvent exercer une influence sur l'organisation sociale. C'est ce que l'on a vu avec les sociétés primitives, dont l'organisation sociale repose sur le rejet d'une virtualité: l'État. La naissance de l'État est à la base de la révolution de la transcendance, mais elle s'appuie également sur cette révolution. Elle est nécessaire au surgissement de l'État.

¹⁰⁷Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 51.

Dans le présent chapitre, nous avons donc tenté de comprendre ce qu'est la révolution de la transcendance. Ainsi a-t-il été possible de constater qu'elle est le fruit d'une division temporelle, c'est-à-dire d'une scission entre l'ici-bas et l'au-delà. Ce phénomène n'est pas sans conséquence: il permet notamment la malléabilité de l'univers, c'est-à-dire que les hommes passent d'un monde où le changement est impossible à un monde où l'action humaine est instituée comme principe prédominant. Cette nouvelle division donnant lieu à la révolution de la transcendance est centrale pour la compréhension de notre hypothèse. La naissance de l'État correspond à la révolution de la transcendance en ce sens qu'on ne peut dire laquelle vient avant l'autre, même si empiriquement la naissance de l'État est antérieure à la révolution de la transcendance. Pour que naissance de l'État il y ait, donc pour que s'actualise la division politique, les hommes doivent se diviser selon une base qui fait partie intégrante de la révolution de la transcendance. En effet, les hommes se divisent selon la distance qui les sépare des dieux, ce qui suppose une division entre la sphère du visible et la sphère de l'invisible, concrétisée par la révolution de la transcendance. Et pour que révolution de la transcendance il y ait, donc pour qu'une division entre l'ici-bas et l'au-delà émerge, une division politique va de soi. La division spatiale accentue les conséquences de la division politique, soit la présence du pouvoir, du principe hiérarchique et la réappropriation du fondement social.

CONCLUSION

Gauchet a cherché à définir, nonobstant la diversité illimitée des sociétés, les principales structures d'ensemble à la base de l'organisation sociale. Ainsi affirme-t-il le principe selon lequel le type d'organisation sociale est le fruit de la relation qui existe entre la communauté et son fondement et ne peut être compris que par l'entremise de la religion.

En définitive, la présentation de l'histoire chez Gauchet démontre qu'une constante détermine la nature des sociétés, soit la division. Les sociétés primitives ont instauré une division temporelle, c'est-à-dire une scission entre le monde présent et les fondements de la société qui se trouvent dans un passé inaccessible. Ces sociétés vivent certes dans une situation de dépendance à l'égard du fondement et l'action des hommes est évacuée au profit de la tradition, mais c'est pour éviter que ne se manifeste une division entre les hommes. Les premières sociétés étatiques ont déplacé la division au niveau politique, c'est-à-dire parmi les membres de la société. Ces sociétés vivent alors avec les conséquences de l'émergence du pouvoir séparé, c'est-à-dire la fin de l'égalité primitive, la hiérarchie, la dichotomie dominants-dominés, mais c'est pour mieux se réapproprier le sens de la société et avoir la possibilité d'intervenir de manière créatrice sur cette dernière. La révolution de la transcendance déplace une fois encore la division pour la placer entre les sphères du visible et de l'invisible. Cette division spatiale a, tout comme dans la division politique, pour effet de rendre possible l'intervention humaine sur l'univers qui l'entoure, mais elle rend également compte de l'abîme qui sépare les deux mondes.

Nous avons posé comme hypothèse qu'une correspondance existe entre la naissance de l'État et la révolution de la transcendance. À la lumière des trois chapitres précédant portant sur les sociétés primitives, la naissance de l'État et la révolution de la transcendance, nous pouvons valider notre hypothèse. En effet, l'avènement de l'État se caractérise par une division politique entre les membres de la société et cette division se fait selon le rapport ou la distance à l'égard des décrets divins. Ceux qui sont près de la Loi dominent alors que ceux qui s'en éloignent sont dominés. Mais cela suppose qu'une division existe bel et bien entre la sphère du visible et de l'invisible, et donc qu'il y a déjà une division entre l'ici-bas et l'au-delà, sinon, comment serait-il possible d'évaluer la distance séparant certains individus par rapport au monde céleste? Bien que la révolution de la transcendance ne se soit réalisée concrètement que beaucoup plus tard après la naissance de l'État, nous pouvons affirmer qu'il y a une correspondance entre les deux puisque comme Gauchet le dit lui-même: «[...] la distance est grande de la mise en évidence d'un possible à la compréhension de sa réalisation effective»¹⁰⁸.

C'est ainsi que nous pouvons expliquer notre hypothèse. Il est vrai que cette dernière demeure difficilement vérifiable, puisqu'elle rend compte d'une absence d'explications chez Gauchet lui-même, mais elle semble se confirmer par une déduction de la pensée de Gauchet. L'entremêlement des temps est en effet utilisé par Gauchet lui-même pour expliquer comment les sociétés primitives ont pu organiser leur société en fonction que

108

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 39.

ne se déploie pas un élément dont elles n'ont jamais fait l'expérience: l'État. Ainsi, le futur, soit dans ce cas-ci l'émergence du pouvoir, vient influencer le présent, soit l'organisation sociale primitive. Cette logique s'applique à la naissance de l'État. Ainsi, le futur, soit dans ce cas-ci la séparation entre le visible et l'invisible, vient influencer le présent, soit la division entre les hommes par rapport à la proximité à l'égard du divin.

Dans le premier chapitre, nous avons pu constater que les sociétés primitives cherchent à éviter le déploiement de la division entre les hommes. La division entre le passé et le présent permet certes l'égalité entre les membres de la société, mais ceux-ci n'ont pas d'emprise sur leur monde et sont voués à perpétuer la tradition. La naissance de l'État suppose donc un renversement de la logique primitive puisque celle-ci empêche l'avènement de l'État. Dans le second chapitre, la naissance de l'État a été présentée comme une rupture à l'égard des sociétés primitives. La division temporelle se déplace alors parmi les hommes. Cette division politique permet certes aux hommes de ne pas être soumis à un passé fondateur, mais les principes de pouvoir et de hiérarchie émergent alors. Ce constat est nécessaire à la compréhension de notre hypothèse. Il est clair que chez Gauchet la naissance de l'État est associée à la division politique. Mais notre hypothèse aide à comprendre ce qui a permis cette nouvelle division. Et la réponse se trouve dans la révolution de la transcendance. Le dernier chapitre s'intéresse à ce phénomène. La révolution de la transcendance, ayant eu lieu lors de la période axiale, apporte une division entre l'ici-bas et l'au-delà. Alors que la période axiale émerge après la naissance de l'État, nous avons tout de même affirmé dans notre hypothèse qu'il y a une correspondance entre la naissance de

l'État et la révolution de la transcendance puisque chez Gauchet, l'une ne va pas sans l'autre. La naissance de l'État se nourrit autant de la révolution de la transcendance que l'inverse. En effet, la naissance de l'État divise les hommes selon qu'ils sont du côté des dieux ou des hommes, ce qui suppose une division au préalable entre le monde invisible et le monde visible. Mais empiriquement, la révolution de la transcendance a lieu près de 2000 ans après la naissance de l'État et vient approfondir les manifestations engendrées par les sociétés étatiques, telles la malléabilité de l'univers humain, l'appropriation du fondement de la société et l'affranchissement des hommes à l'égard des dieux.

Ainsi, la division est, chez Gauchet, l'élément central qui explique la nature des diverses sociétés qu'a connu l'histoire et même, que pourrait connaître l'histoire. La division n'est donc pas reliée à un événement, elle est originaire. C'est par elle qu'est rendue possible l'existence même de la société. Selon Gauchet, absence de division il ne saurait y avoir puisque les différentes formes de sociétés résultent précisément de la position de la division. À titre d'exemple, les mêmes éléments, mais disposés différemment, sont présents à la fois dans les sociétés primitives et étatiques. Et la façon de les disposer tient au fait que de nouvelles aspirations émergent au gré du temps.

La structure de la société procède en fait d'un choix: égalité politique, mais dépendance envers le lieu inaugural, ou pleine possession de ses moyens, mais inégalité politique? Elle procède également d'une vision: préséance de la Loi ou de l'homme? C'est ce qui déterminera lequel sera soumis à l'autre et ultérieurement, ce que sera la société.

Comme il a été possible de le constater, l'histoire, aux yeux de Gauchet, n'est pas continuelle progression. La théorie de l'histoire chez Gauchet unit «discontinuité et universalité, nécessité et indétermination, historicité foncière de toutes choses humaines et identité dernière de l'expérience des hommes à travers le temps»¹⁰⁹. Chez Gauchet, il y a certes des progrès, mais aussi des reculs. À preuve, la religion fut primitivement à son apogée, puis elle a subi une perte d'influence pour devenir quasi inexistante au niveau de l'organisation sociale actuelle. En effet, Gauchet considère l'époque primitive comme étant celle d'un monde *enchanté*. Comme l'explique Padis: «"[l]'enchantement du monde", c'est la présence des dieux auprès des hommes dans la nature, c'est la possibilité pour l'homme d'être en contact permanent avec les forces qui organisent son univers»¹¹⁰. Ainsi, l'enchantement signifie, chez Gauchet, une proximité entre les hommes et les dieux. Et après les sociétés primitives, l'enchantement ne fera que décroître à un point tel que la religion, bien que présente au niveau individuel, est inexistante dans l'organisation sociale.

Il est intéressant de constater qu'il existe, ou plutôt qu'il a existé des modes de pensées radicalement différents du nôtre. Car le mode de pensée primitif, affirme Gauchet, n'est pas sous-développé, il est institué. Ses règles ne sont pas immatures, elles lui sont propres. Mais pourtant, un malaise subsiste à ce sujet.

¹⁰⁹

Marcel GAUCHET et Pierre MANENT (discussion entre), «Comment traiter de la Religion?», Esprit, Nos. 4-5, avril-mai 1986, p. 204.

¹¹⁰Marc-Olivier PADIS, Marcel Gauchet. La genèse de la démocratie, p. 19.

Gauchet parle d'un choix équivalent au nôtre en parlant des sociétés qui sont contre la division politique. Il affirme que le passage des sociétés primitives aux sociétés étatiques n'est pas le résultat d'un processus, c'est-à-dire qu'il aurait pu ne pas avoir lieu. Mais il tend tout de même à décrire les sociétés primitives comme n'étant pas naturelles, en ce sens que la division politique existe en tant que potentialité, mais qu'elle est neutralisée par une division temporelle. Gauchet démontre donc, après avoir présenté les sociétés primitives comme étant des sociétés à part entière, le caractère non réaliste de ce choix: «[l]e choix de la société contre l'État, il ne faut pas l'oublier, c'est le parti pris de l'illusion»¹¹¹. Ainsi, le fait que les sociétés étatiques donnent libre cours à la division politique auparavant neutralisée laisse croire que c'est là une situation plus normale, plus naturelle. N'est-ce pas là problématique, en ce sens que cela suppose un but ultime à l'histoire? En fait, Gauchet n'est pas évolutionniste, mais il propose néanmoins une philosophie de l'histoire qui donne l'impression que cette dernière a une fin.

Il est également intéressant de souligner que selon Gauchet, le chemin qu'a emprunté l'Occident pour arriver à la démocratie actuelle n'est pas celui qu'emprunte nécessairement toutes les autres civilisations. Ce serait une erreur, aux yeux de Gauchet, de voir la société démocratique libérale actuelle comme étant la fin de l'histoire. En fait, comme il le souligne: «Se comprendre soi-même est le seul moyen même pour comprendre les autres

¹¹¹Marcel GAUCHET, «La dette du sens et les racines de l'État», p. 41.

en évitant de se penser ouvertement ou subrepticement, sous le signe de l'aboutissement de l'histoire des autres»¹¹².

Ainsi, Gauchet démontre qu'il existe plusieurs possibles à l'histoire. Elle n'est pas, chez lui, une suite d'événements contingents puisqu'il existe un ensemble de possibles non pas infinis, mais restreints par les nécessités du moment. Il y a des possibles, et il revient aux sociétés de choisir parmi ces possibles la voie qui les convient.

En fait, chez Gauchet, il y a deux tableaux: celui de l'histoire empirique et celui des possibilités de l'histoire. Jean Greisch souligne les niveaux d'analyse chez Gauchet: «[...] une analyse qui se veut historique d'un côté, et d'un autre côté une espèce de promesse qui n'est pas tout à fait tenue, de proposer le tableau des possibilités logiques»¹¹³.

Mais encore là, un problème se manifeste. Nous pouvons en effet parler de promesse non entièrement tenue parce en même temps que Gauchet affirme l'étendue des possibilités, il ne semble pas capable de dire quels auraient pu être les autres avenues. À titre d'exemple, Gauchet affirme que l'État aurait pu ne pas émerger, qu'il était un possible parmi d'autres. Mais quels sont les autres possibles au juste?

¹¹²

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 94.

¹¹³ Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. 51.

Peu à peu, selon Gauchet, l'homme passe d'un ordre subi à un ordre voulu. Mais il serait plus juste d'affirmer qu'au fil des temps, les réalités subies et voulues se sont inversées: «C'est d'une sorte de vaste échange qu'il s'est agi: nous subissons là où nos ancêtres voulaient, et nous entendons vouloir là où ils consentaient à subir»¹¹⁴. À titre d'exemple, les sociétés primitives ne dominent pas leur univers, mais cet univers est par conséquent stable et défini. À l'opposé, les sociétés étatiques créent leur univers, mais elles doivent en contre partie se soumettre aux aléas qui accompagnent cette création. Ainsi, les sociétés primitives ont voulu ne pas voir émerger de division politique, mais elles ont dû subir une dépendance à l'égard de leur fondement. Et les sociétés primitives ont voulu reprendre le contrôle du sens et de l'organisation de leur société, mais elles ont dû subir la dichotomie des membres de leur société en termes de dominants et de dominés.

Après avoir présenté les sociétés primitives comme permettant l'égalité entre ses membres, Gauchet voudrait-il revenir à ces sociétés? Malgré l'égalité politique présente dans les sociétés primitives, Gauchet ne croit nullement que ces dernières représentent un idéal à retrouver. En fait, dit-il, le prix à payer serait trop élevé pour nous, modernes:

Pas de lois édictées depuis le dehors du pouvoir, certes, mais l'inscription cruelle des marques de la loi sur les corps. Pas de dépendance de sujet, ni d'aliénation du travail, mais pas non plus de mise en question concevable de l'organisation de la société. Pas de soumission avilissante, mais la violence familière de la guerre¹¹⁵.

¹¹⁴Marcel GAUCHET, Le désenchantement du monde, p. VII.

¹¹⁵Marcel GAUCHET, «Pierre Clastres», p. 66.

Notre étude s'arrête avant d'analyser le développement de l'État de la naissance des grandes religions monothéistes à l'époque actuelle. Notons simplement que Gauchet constate le détachement de l'État et de la religion pour cause d'incompatibilité. Au fil des temps, selon Gauchet, la reconnaissance de l'homme ira en grandissant allant jusqu'à l'effacement de la religion d'un point de vue social - et non individuel - pour mieux dominer son univers.

L'étude de Gauchet sur les sociétés primitives et la naissance de l'État ne vise pas à comprendre le passé pour le simple plaisir de la chose. Cette démarche s'inscrit dans un projet global, à savoir: «quelle est au juste notre situation, que comporte-t-elle d'inédit ou de spécifique?»¹¹⁶. La présente thèse s'arrête avant de pouvoir répondre à ces questions, mais elle n'en constitue pas moins le point de départ. C'est en effet en connaissant notre passé que nous pouvons comprendre ce que nous sommes et vers quoi nous allons puisque comme l'affirme Gauchet, «La société de l'avenir est la société qui par excellence s'intéresse au passé»¹¹⁷.

¹¹⁶Marcel GAUCHET, «Le mal démocratique», Esprit, No. 195, octobre 1993, p. 66.

¹¹⁷

Pierre COLIN et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, p. 89.

BIBLIOGRAPHIE

- ABENSOUR, Miguel (sous la direction de), L'esprit des lois sauvages, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
- BOUVIER, Michel, «Marcel Gauchet, Le désenchantement du monde», Politica Hermetica, No. 1, 1987, p. 179-182.
- CLASTRES, Pierre, La société contre l'État, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- CLASTRES, Pierre, Recherches d'anthropologie politique, Paris, Éditions du Seuil, 1980.
- CLASTRES, Pierre, «Liberté, Malencontre, Innommable», Etienne de la Boétie. Le Discours de la servitude volontaire, Texte établi par Pierre LÉONARD, Paris, Éditions Payot, 1993, p. 229-246.
- COLIN, Pierre et Olivier MONGIN (sous la direction de), Un monde désenchanté? Débat avec Marcel Gauchet, Paris, Cerf, 1988.
- GAUCHET, Marcel, «Figures de la souveraineté», Textures, Nos. 2-4, 1971, p. 131-157.
- GAUCHET, Marcel, «La logique du politique», Critique, Tome XXX, No. 329, octobre 1974, p. 908-926.
- GAUCHET, Marcel, «Politique et société: la leçon des sauvages», Textures, Nos. 10-11, 12-13, 1975, p. 57-86, 67-105.
- GAUCHET, Marcel, «L'expérience totalitaire et la pensée de la politique», Esprit, Nos. 7-8, juillet-août 1976, p. 3-28.
- GAUCHET, Marcel, «La dette du sens et les racines de l'État», Libre, No. 2, 1977, p. 5-43.
- GAUCHET, Marcel, «Pierre Clastres», Libre, No. 4, 1978, p. 55-68.
- GAUCHET, Marcel, «Tocqueville, l'Amérique et nous», Libre, No. 7, 1980, p. 43-120.
- GAUCHET, Marcel, «De l'avènement de l'individu à la découverte de la société», Revue européenne de sciences sociales, Tome XXII, No. 68, 1984, p. 109-126.
- GAUCHET, Marcel, Le désenchantement du monde, Paris, Éditions Gallimard, 1985.
- GAUCHET, Marcel et Pierre MANENT (discussion entre), «Comment traiter de la religion?», Esprit, Nos. 4-5, avril-mai 1986, p. 201-212.
- GAUCHET, Marcel, «Le mal démocratique», Esprit, No. 195, octobre 1993, p. 67-88.

GAUCHET, Marcel, «L'État au miroir de la raison d'État: la France et la chrétienté», dans Raison et déraison d'État, sous la direction de Yves Charles ZARKA, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

LABELLE, Gilles, «La Loi, L'État et la démocratie dans l'oeuvre de Marcel Gauchet», dans Individualismes et individualité, sous la direction de Jean-François CÔTÉ, Québec, Éditions du Septentrion, 1995, p. 59-76.

MONGIN, Olivier, «Quand la religion s'éclipse», Esprit, No. 10, octobre 1983, p. 34-49.

PADIS, Marc-Olivier, Marcel Gauchet. La genèse de la démocratie, Paris, Éditions Michalon, 1996.

RICHARD, Jean, «La fin de la religion d'après Marcel Gauchet», dans Le Christianisme d'ici a-t-il un avenir?, sous la direction de Jean-Claude PETIT et Jean-Claude BRETON, Québec, Éditions Fides, 1988.